

Le guide du GR® Nord

par Delphine et Jean-Francis Clair



De Napoea à Wanaa (Ouanache)

Version n° 4.0 - janvier 2021

Éditions *Thupaca*

Le guide du GR[®] Nord

par Delphine et Jean-Francis Clair

Pour la direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord.

De la tribu de Napoepea à la tribu de Wanaa (Ouanache)

Version n° 4.0 - janvier 2021

1



Mise à jour financée intégralement par la province Nord.

Sommaire

La province Nord en raccourci...

Un peu d'histoire	4
Population et géographie	4
Environnement	6
Économie.....	6
Tourisme	6

Préparer l'expédition

Les organismes touristiques	8
Sites internet et contacts utiles	8
Bibliographie succincte	9
Météorologie	9
Informations pratiques.....	9
Recommandations, responsabilités et assurances	10
Télécommunications.....	10
Transports	11
Cartes	12
Santé.....	12
Sécurité et savoir-vivre	14
Équipement	15
Alimentation.....	15
Glossaire et abréviations	17
Index IBP	18
Informations générales sur le GR® Nord	20
Trouver un guide	21
Hébergements, restauration, refuges et campings	22
Accès aux sites d'hébergement.....	24
Plan de situation	28

Description de l'itinéraire

① De Napoepa à Câba (Tchamba),	31
② De Câba (Tchamba), à Saint-Thomas	37
③ De Saint-Thomas à Pwöbèi (Pombéï)	43
④ De Pwöbèi (Pombéï) à Tiwae.....	49
⑤ De Tiwae à à Wanaa (Ouanache)	55



Le col du Wão Uni (Photo J.F. C.)

Index des articles thématiques

La guerre kanak de 1917	4
Le « parler » calédonien	5
La forêt humide.....	26
La forêt sèche.....	26
La savane à niaoulis	27
La médecine traditionnelle kanak.....	34
L'igname au coeur du pays kanak.....	35
Les villages et la case.....	41
La coutume.....	41
Langues, oralité et toponymie.....	53
Le site archéologique de Tiouandé	56
Un sujet controversé : les pétroglyphes calédoniens	59
Le feu et l'érosion	62
Les espèces exotiques envahissantes	63
Le café, une histoire de passions !.....	64
Hot spot de biodiversité.....	66
Le massif des Lèvres.....	67
La monnaie kanak.....	68

Données géographiques Gouvernement de la Nouvelle -Calédonie -
Réalisation des cartes ExploreNC (Éditions Thupaca)

La province Nord en raccourci...

• UN PEU D'HISTOIRE

La préhistoire et l'histoire de la province Nord sont celles de la Nouvelle-Calédonie, celles d'un passé parfois mouvementé : les premiers peuplements kanak vers le second millénaire avant Jésus-Christ, les migrations et les guerres pré-coloniales, la colonisation et le bagne, les conflits religieux et politiques, la vie difficile des pionniers, les révoltes kanak et leur lot de répressions, la Seconde Guerre mondiale, la ruée vers le nickel, les violences des « événements » des années 1980...

Plusieurs épisodes ont marqué la province Nord de manière plus particulière. Ce sont d'abord la révolte d'Ataï en 1878 et la guerre kanak de 1917 (*Mwà Vée*, n° 62, oct.-nov. 2008). Puis, plus tard, ce seront l'embuscade de Tiendanite (décembre 1984) et ses suites judiciaires.

Cette histoire imprègne encore fortement la région parcourue par le GR[®] Nord, qui en garde les traces. Elle a façonné les hommes, mais aussi l'organisation foncière et sociale (déplacement de populations massif, disparition de tribus, spoliation foncière). Ainsi, par exemple, la vallée de la Tipindje comptait environ 23 tribus avant 1917, il n'y en a plus que 3 aujourd'hui !

C'est en 1989 que la Nouvelle-Calédonie a été organisée en trois provinces par la loi référendaire n° 88-1028 du 9 novembre 1988. Cette loi était l'expression juridique et statutaire des accords de Matignon-Oudinot signés le 26 juin et le 20 août 1988 par le FLNKS, le RPCR et l'État français, concluant la période de troubles politiques (1984-1988).

L'organisation fédérale de la Nouvelle-Calédonie découle maintenant de l'accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998. C'est la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie qui met en place les trois provinces telles qu'elles existent aujourd'hui. Celles-ci ont des compétences plus étendues qu'en 1989. Elles ont notamment la capacité de négocier et de signer des conventions de coopération avec des collectivités étrangères, leurs groupements ou établissements publics. Elles sont aussi les éléments d'un dispositif institutionnel protégé par la Constitution française, via la constitutionnalisation de l'accord de Nouméa.

• POPULATION ET GÉOGRAPHIE

Des trois provinces, la province Nord est la plus étendue (9 560 km², 52 % de la superficie totale du territoire). En 2009, sur les 245 580 habitants du territoire, elle en comptait 45 137 (18 %). Comme les deux autres provinces, elle est pluriethnique, avec une forte majorité kanak (environ 75 %). La population d'origine européenne représente approximativement 15 % et celle regroupant les autres ethnies (Tahitiens, Wallisiens et Futuniens, Indonésiens, ni-Vanuatu), 10 %. Elle compte 17 communes et 199 tribus dont 191 regroupées en 28 districts coutumiers. Elle est par ailleurs divisée en 4 aires coutumières dotées chacune d'un conseil d'aire.

La guerre kanak de 1917

Des acteurs ou des observateurs de l'époque, tels que le pasteur Maurice Leenhardt ou le père Rouël, puis des historiens, tels que Sylvette Boubin-Boyer, Adrian Muckle, Alain Saussol, Joël Dauphiné, ainsi que des anthropologues, tels que Jean Guiart, Alban Bensa, Patrice Godin, se sont intéressés aux événements tragiques qui se sont déroulés entre avril 1917 et fin janvier 1918 dans la région comprise entre Kooohné (Koné) et Hienghène.

La répression du soulèvement kanak provoqua la migration de populations entières, la destruction totale de nombreux villages et de leurs cultures. Ainsi, une vingtaine de villages, au moins, ont été rayés de la carte dans les vallées de Pwëbuu (Pwaalowë), de Tipindjé et de la haute Hienghène. La structure coutumière, sociale et politique de toute cette région a été balayée. La carte foncière et l'implantation des populations dans leurs espaces en ont été profondément bouleversées. Aujourd'hui, il reste beaucoup à comprendre et à déchiffrer. Des interdits n'ont pas été levés. La zone d'ombre qui a longtemps occulté cette période (de 1917 à 1919, année du procès des « insurgés ») s'estompe, mais les relations entre les clans portent encore les marques de ce passé douloureux dont les séquelles surgissent parfois au détour des discussions pour les droits de passage du GR[®] Nord.

Un ouvrage conçu par Alban Bensa, Yvon Goromoedo et Adrian Muckle, à partir de récits oraux kanak sur 1917, recueillis par Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre, et de documents d'archives, est en préparation.

Sources : Mwà Vée, n° 62, Gérard del Rio.

Le « parler » calédonien

Dans les autres possessions françaises d'outre-mer, le créole est un langage né du métissage culturel. Les particularités socio-historiques de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas permis la même évolution. Mais l'isolement du territoire et son environnement anglo-saxon ont provoqué l'apparition d'un parler local, formé loin des académies et des intellectuels. C'est du français émaillé d'expressions souvent fleuries et parfois très imagées. Il constitue le langage commun. Il cohabite avec la trentaine de langues vernaculaires qui ont encore cours dans les différentes aires coutumières du territoire. Le « parler calédonien » s'est forgé progressivement à partir du français, de l'anglais environnant et de mots issus des langues kanak. Il est fréquent en brousse. Il devient aussi parfois un moyen d'affirmer une identité naissante pour une communauté fragilisée par la revendication d'indépendance kanak. Plusieurs ouvrages l'évoquent, mais les plus amusants sont probablement les bandes dessinées de Bernard Berger, dont les héros sont de véritables caricatures de la société calédonienne : Tonton Marcel, le broussard, roi de la claquette ; Tathan, le Viet ; Ignace Bourao, le Kanak ; Joinville, le Zoreille ; Mimine, épouse de Tonton Marcel, son dawa ; Joséphine, la courageuse femme kanak ; Zézette Lecoaltar ; Woin Woin ; etc. Ils affrontent les viandards, évoquent la « calédonitude », mangent le traditionnel riz sans lequel un repas n'est pas un repas, se rencontrent pour des coups de chasse, des coups de pêche aux crabes, des coups de plonge, des coups de dérive. Le soir, autour d'une bouteille carrée, ils se racontent des histoires fin « valab ». Normal, ils sont entre « spécialisses ». Bernard Berger décortique une manière de s'exprimer qui peut, parfois, paraître vulgaire, mais qui pour un « nouz'aute » ne l'est pas : « ah l'enculé », « pète-couille », « ahoua », « tônssion la tête », « et pis j'ônyoe une décharge en boutte dans la barre du cou au gros mâle »...

Quelques expressions extraites de La Brousse en Folie de Bernard Berger.

Le cheval, élément de la culture calédonienne (Photo J.F. C.)



La province Nord en raccourci...

La structure géographique, très compartimentée, est complexe. La chaîne centrale isole deux ensembles aux visages contrastés : la côte est, humide et ventée, et la côte ouest, plus sèche. La création de la route transversale « Koohné (Koné) -Tiwaka », longue de 65 km, inaugurée en novembre 2000, a facilité le passage entre les deux côtes, évitant ainsi d'importants détours par l'extrême nord (Koumac-Ouégoa-Pouébo) ou par le sud (transversale Bourail-Houailou). *Sources : province-nord.nc*

• ENVIRONNEMENT

Après 80 millions d'années d'un isolement protecteur, la Nouvelle-Calédonie a développé une faune et, surtout, une flore originales. Avec un taux d'endémisme très élevé et une faune encore largement méconnue, ses écosystèmes sont très sensibles aux bouleversements. Grâce à divers programmes, la Province Nord tente de préserver les habitats les plus menacés (forêts sèches, forêts denses humides).

Depuis juillet 2008, l'inscription d'une grande partie du récif calédonien au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco impose de valoriser, autant que de préserver, ce patrimoine naturel.

• ÉCONOMIE

Le nickel est l'activité principale en Nouvelle-Calédonie, plus particulièrement en province Nord depuis la mise en service de « l'usine du Nord ». Celui-ci constitue un véritable pôle structurant du rééquilibrage interprovincial. La production de minerai extrait de la province Nord représente 65 % de la production calédonienne.

À côté de l'activité minière et métallurgique, la province Nord fait des efforts importants pour diversifier son tissu économique en soutenant la création d'entreprises dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture, de l'artisanat et des services, afin d'irriguer l'ensemble de son territoire. Elle a ainsi mis en place une batterie de mesures incitatives, un Code de développement économique, des sociétés d'économie mixte de participation, un fonds de garantie d'emprunts ainsi qu'un accompagnement de diverses organisations professionnelles.

• TOURISME

L'écotourisme est privilégié. Les produits de l'artisanat : sculpture (bois, pierre), vannerie, tressage, confection de robes mission, sont en vente sur des étals au bord de la route. Les possibilités d'hébergement sont variées, allant de l'hôtel confortable à l'accueil chez l'habitant ou au terrain de camping.

Le projet du GR* Nord, qui permet la valorisation d'espaces ruraux sans ressources importantes, est conçu comme un support de rééquilibrage interne à la province Nord. La randonnée est un bon levier de développement économique. Avec ce projet, la province Nord poursuit plusieurs objectifs : mettre en valeur les milieux naturels et les paysages de la Chaîne, mais aussi générer de l'activité économique hors du bassin d'emploi qui se développe autour de l'usine du Nord, notamment en milieu tribal, afin de fixer des jeunes à la tribu. La préoccupation environnementale et le désir de protection durable de l'environnement sont présents à toutes les étapes du processus. Le GR* Nord permet également de gérer des « flux » touristiques qui augmentent. Il améliore et diversifie l'offre en matière d'activité nature.

En parcourant le sentier, le marcheur participe à un projet de développement. Il doit en comprendre l'esprit, en respecter les règles. Aux populations concernées, ce projet apporte quelques retombées économiques grâce aux travaux d'aménagement et d'entretien du sentier, à l'installation des équipements d'accueil, aux recettes liées à l'hébergement (nuitées, repas), au transport des personnes ou des bagages, à la vente de produits artisanaux aux randonneurs. Il permet, en outre, de réhabiliter des sentiers ancestraux en leur redonnant une nouvelle vie. Pour développer ce projet, la province Nord organise un processus de rencontres avec les conseils de tribu situés sur l'ensemble du parcours, pour informer, obtenir des droits de passage libres et gratuits, faisant l'objet d'un acte coutumier.



Entre Paola (Poyes) et Wanaa (Ouanache) (photos J.F.C.)



Préparer l'expédition

• LES ORGANISMES TOURISTIQUES

- **Tourisme en Province Nord (TPN)** : tourismeprovincenord.nc – Tél. : (687) 27 78 05.
- **Office de tourisme de Nouvelle-Calédonie** : office-tourisme.nc/ – Tél. : (687) 28 75 80 – N° Vert : 05 75 80 – Fax : (687) 28 75 85 – Mél. : centre.ville@office-tourisme.nc
- **Point I de Touho** : Tél. : (687) 42 88 07 – Fax : (687) 42 87 51 – Mél. : tourisme@mairie-touho.nc – tourisme-touho.nc
- **Office de tourisme de Hienghène (centre du village)** : BP 72 – 98815 Hienghène Cedex – Tél. : 42 43 57 – Fax : 42 43 56.
- **Cellule écotourisme (DDE-E province Nord)** : BP 41 – 98860 Koohné (Koné) – Tél. standard : 47 72 39 – Ligne directe : 47 72 48 – Fax : 47 71 35.



• SITES INTERNET ET CONTACTS UTILES

- **Province Nord** : province-nord.nc - tourismeprovincenord.nc
- **Site du GR® Nord** : randonnees.tourismeprovincenord.nc
- **Éditions Thupaca** : facebook.com/randonnees.nouvellecaledoniesauvage
nouvelle-caledonie-sauvage.fr/
- **Gîtes de Nouvelle-Calédonie** : gitesnouvellecaledonie.com/
- **Endemia**, la flore et à la faune endémiques et autochtones de la Nouvelle-Calédonie : endemia.nc
- **Le portail de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie**, créé en collaboration avec les acteurs de la biodiversité calédonienne : biodiversite.nc/
- **Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE)**, BP 427, 98845 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie, tél./fax : (687) 27 40 39 – Mél. : cie@lagoon.nc.
Il a une antenne à Koohné (Koné) : Tél. : (687) 42 34 46 – Mél. : cie-nord@lagoon.nc
- **Action Biosphère**, association de défense de la nature et du développement de technologies appropriées en vue d'une qualité de la vie et d'une prospérité économique à long terme : actionbiosphere.com/
- **Ensemble Pour La Planète (EPLP)**, association constituée d'autres associations, mais aussi de simples citoyens désireux d'agir pour la sauvegarde de l'environnement.
- **WWF Nouvelle-Calédonie**, Parc zoologique forestier Michel-Corbasson
Rue du Mont Té – Montravel – BP 692 – 98845 Nouméa Cedex – Tél. : 27 50 25 – Fax : 27 70 25.
- **Le Caillou vert** (blog du WWF de Nouvelle-Calédonie) : nouvelle-caledonie.wwf.fr/
- **Un portail calédonien original**, brousse-en-folie.com
- **Écrire en Océanie**, association calédonienne dont la vocation est la promotion de l'écrit en Océanie : ecrire-en-oceanie.nc/
- **Centre culturel Tjibaou**, adck.nc
- **Fédération Française de la Randonnée Pédestre**. Centre d'Information de la FFRandonnée
64, rue du Dessous-des-Berges – 75013 Paris – Tél. : 01 44 89 93 93 – fax : 01 40 35 85 67
Mél. : info@ffrandonnee.fr – www.ffrandonnee.fr

• BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- *Atlas climatique de la Nouvelle-Calédonie* – Météo-France
- Bernard Brou – *Richesses minières en Nouvelle-Calédonie* – Nouvelles Éditions latines
- Luc Chevalier – *Terre de fer et de jade* – Éditions du Cagou
- Jean-Francis Clair – *Nouvelle-Calédonie Sauvage* ; plusieurs ouvrages – Éditions *Thupaca*
- DDE-E province Nord – *Le café, une histoire de passions !*
- *Écologie en Nouvelle-Calédonie* – CTRDP Nouméa
- *En Nouvelle-Calédonie* – Guides Hachette Visa
- *Nouvelle-Calédonie* – Le Petit Futé
- *Nouvelle-Calédonie* – Lonely Planet
- Christophe Sand – *Le temps d'avant, la préhistoire de la Nouvelle-Calédonie* – Éditions L'Harmattan
- Maurice Schmid – *Fleurs et plantes de Nouvelle-Calédonie* – Éditions du Pacifique
- *Splendeurs insoupçonnées de la Nouvelle-Calédonie* – Footprint Pacifique
- Bernard Suprin – *Florilège des plantes*, tome 1 – Éditions Photosynthèse
- Bernard Suprin – *Florilège des plantes*, tome 2 – Éditions Photosynthèse
- Bernard Suprin – *Stars du Caillou* – Éditions Grain de Sable

• MÉTÉOROLOGIE

Le climat calédonien est marqué par deux saisons principales, séparées par des intersaisons.

- **La saison chaude et humide**, de mi-novembre à mi-avril : saison régulièrement agitée par des dépressions, devenant parfois des cyclones tropicaux accompagnés de vents forts et de pluies abondantes.

Le débit des cours d'eau varie beaucoup. Températures élevées. Période peu propice à la randonnée.

- **La première intersaison**, de mi-avril à mi-mai : perturbations plus rares. Les précipitations diminuent, ainsi que la température.

- **La saison fraîche**, de mi-mai à mi-septembre : des dépressions d'origine polaire (mer de Tasman) atteignent souvent le territoire. Elles provoquent les fameux « coups d'ouest », caractérisés par des vents violents. Pluies parfois importantes. Chutes de température.

- **La deuxième intersaison**, de mi-septembre à mi-novembre : saison souvent sèche et ensoleillée. Température en hausse. Précipitations rares et faibles. Alizé modéré mais fréquent. Des perturbations d'origine tropicale ou des fronts froids peuvent néanmoins affecter le territoire au cours de cette saison. Période idéale pour les activités de pleine nature et la photo...

Les précipitations varient suivant les années, la saison et la zone géographique. Les quantités d'eau diminuent régulièrement à partir d'avril pour, en général, atteindre leur minimum annuel en septembre, octobre, puis elles augmentent à nouveau jusqu'à leur maximum en février ou mars. La pluie n'est pas toujours une contrainte désagréable. Elle donne même parfois aux itinéraires une ambiance originale (brumes, couleurs...). Mais elle peut poser de graves problèmes de sécurité. Certaines traversées de rivière sont impraticables lorsque le débit est trop important. C'est le cas de plusieurs rivières sur le parcours du GR® Nord.

• INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée du jour** : les journées sont courtes. Partir très tôt le matin permet de bénéficier de la fraîcheur, de la lumière plus chaude et de disposer d'une marge de sécurité suffisante avant la tombée de la nuit.

- **Décalage horaire** : l'heure calédonienne est à heure française + 10 h au cours de l'hiver métropolitain et + 9 h en été.

- **Un passeport** en cours de validité est nécessaire pour les contrôles aux escales internationales. Aucun visa n'est nécessaire pour les ressortissants européens.

- **Le franc Pacifique** (F CFP) est la monnaie locale. 1 € = 119,3317 F CFP ; parité constante. Les cartes Visa, MasterCard et American Express sont acceptées (chaque village de brousse a en général un distributeur automatique de billets : DAB).

Informations météo :

- Site internet : www.meteo.nc

- Répondeur : 36 67 36

- Bulletin par météo fax : 36 67 37



Entre Paola (Poyes) et Wanaa (Ouanache) (photo J.F.C.)

• RECOMMANDATIONS, RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

- **Les conditions des itinéraires** ont pu évoluer depuis l'édition de ce topo-guide, des modifications rendues nécessaires ont pu intervenir. En principe, le balisage en tient compte. Il convient toutefois d'être attentif. Ces modifications, quand elles ont une certaine importance, sont disponibles auprès des organismes touristiques ou sur les sites dédiés.

- **Les renseignements fournis par le topo-guide**, exacts au moment de la publication, ainsi que le balisage ont une valeur indicative. Ils n'engagent en aucune manière la responsabilité de la FFRandonnée®, ni celle de la province Nord ou de l'auteur du topo-guide. C'est au randonneur d'apprécier si ses capacités physiques et les conditions du moment lui permettent d'entreprendre la randonnée. C'est à lui de prendre les précautions nécessaires correspondant aux circonstances. Le randonneur parcourt les itinéraires sous sa propre responsabilité. Il assume les accidents dont il pourrait être victime, mais aussi les dommages qu'il pourrait causer à autrui (feux, pollutions, dégradations, etc.). Il a donc intérêt à souscrire une assurance personnelle adaptée. La FFRandonnée® propose à ses adhérents une licence ou une Randocarte® incluant une assurance. Un seul club de marcheurs est affilié à la FFRandonnée®, le Cagou Club de Farino.

- **Le statut du sol** en Nouvelle-Calédonie est particulier. Certaines terres sont domaniales. Beaucoup sont des propriétés privées ou coutumières. La présence du balisage est le signe d'un accord avec les propriétaires publics, privés ou coutumiers. Il permet la libre circulation, mais ne dispense pas des règles habituelles du savoir-vivre.

• TÉLÉCOMMUNICATIONS

- **Le réseau Mobilis** couvre bien le territoire. Le téléphone portable est devenu un outil de sécurité normal pour la pratique des sports de nature.

Pour téléphoner :

- > en Nouvelle-Calédonie depuis la Métropole, composer le 00 687, suivi du numéro à 6 chiffres du correspondant ;
- > en Métropole depuis la Nouvelle-Calédonie, composer le 00 33, suivi du numéro à 10 chiffres du correspondant ;
- > sur place, composer les 6 chiffres du correspondant.

- **La couverture Mobilis** sur le parcours du GR® Nord est relativement bonne. Les zones d'ombre sont principalement situées dans certaines vallées isolées. Les endroits où le réseau GSM est accessible sont signalés par des panonceaux.

• TRANSPORTS

- Vols internationaux

- > **Aircalin** (aircalin.com) : via Osaka, Tokyo, Sydney, Melbourne, Auckland, Papeete. Correspondances avec Air France, KLM, Finnair, Alitalia, Qantas, AirNew Zealand.
- > **Air France** (airfrance.fr) : via Tokyo ou Osaka. Correspondances avec Aircalin.
- > **KLM** (klm.com) : via Amsterdam et Japon. Correspondances avec Aircalin.
- > **Finnair** (finnair.com) : via Helsinki et Japon. Correspondances avec Aircalin.
- > **Alitalia** (alitalia.com/fr_fr/) : via Rome et Tokyo ou Osaka.
- > **Qantas** (qantas.com) : via Sydney et Singapour. Correspondances sur Qantas ou Aircalin.
- > **Air New Zealand** (airnz.co.nz) : Auckland à Nouméa. Et des vols au départ de l'Europe.



- Lignes intérieures

- > **Aircal** (air-caledonie.nc) : de l'aérodrome de Magenta (Nouméa) vers l'île des Pins, Lifou, Maré, Ouvéa, Koohné (Koné), Koumac, Touho. Système de Pass économique pour les visiteurs.

- Transports routiers intérieurs

Les accès aux départs des étapes du GR® Nord nécessitent une voiture personnelle ou de location. Mais il existe quelques possibilités avec les bus réguliers ou des transporteurs locaux qui peuvent organiser des déposes ou des récupérations.

- Taxis

> Touho (Tūo Cémuhi)

Élise Oue – GSM : 92 06 66

Mousty Mardjoeki – GSM : 75 83 00 – Tél. : 42 88 61

> Poindimié (Pwêedi Wiimiâ)

Alain Mairan – GSM : 92 98 49

Christine Gorodite – GSM : 70 27 56

Poadae Claude – Tél. 91 85 89

> Ponérihouen (Pwäriiwiâ)

Jean-Yves Nimbaye (tribu de Câba - Tchamba) – GSM : 97 80 83

Simon Paola – GSM : 99 58 99

- Bus

- > **Le RAÏ**, Réseau d'Autocars Interurbain de Nouvelle-Calédonie couvre toute la grande terre et les îles. Toutes les informations sur le site : rai.nc/



Préparer l'expédition

• CARTES

- **Le service cartographique de la DITTT** produit depuis quelques années des cartes au 1/50 000 d'excellente qualité. Elles sont vendues en librairie.

- **Portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie** : georep.nc/



• SANTÉ

La Nouvelle-Calédonie est un pays tropical, mais, en altitude, le froid et l'humidité y sont aussi présents, en saison fraîche comme en saison chaude. Il n'y a pas de maladies tropicales, sauf la dengue, forme de grippe dont le vecteur est le moustique, et la leptospirose, contractée dans les eaux souillées. Aucun traitement antipaludéen n'est nécessaire. Aucun vaccin spécifique n'est exigé, mais les vaccinations habituelles sont souhaitables.

- **Le soleil**, en Nouvelle-Calédonie, est souvent agressif. Éviter d'exposer inutilement le corps. Répéter les applications de crème de protection en utilisant des produits dont le coefficient protecteur est suffisant. Éviter l'usage de substances photosensibilisantes (cosmétiques, déodorants, médicaments...). Pour traiter un coup de soleil, utiliser des crèmes calmantes (Biafine, Mitosyl) ou éventuellement des solutions antiseptiques ou du tulle gras si l'atteinte est importante (cloques, décollement cutané...).

- **Le coup de chaleur** se manifeste par une fatigue générale intense et des maux de tête. Porter un chapeau ou une casquette.

- **La transpiration** provoque souvent des irritations, notamment au niveau des zones de frottement. Utiliser des pommades (vaseline, Nok) pour éviter ces désagréments. Laver fréquemment les pieds et le corps. Essuyer avec une petite peau de chamois. En cas de problème déclaré, employer du savon antiseptique pour se laver.

Puis sécher, aérer en dehors des périodes d'efforts et appliquer du talc ou une pommade adéquate (Cetavlon).
- **Les araignées** sont toutes venimeuses. Mais elles sont tellement peu agressives que le risque est très limité. En cas de contact (peu probable), désinfecter la zone atteinte, laver à l'eau très chaude et aspirer.

- **Les guêpes** : elles sont agressives, à la saison chaude, en janvier, février ou mars. C'est un insecte craint par les Calédoniens. Les piqûres sont douloureuses. Certaines personnes sensibles peuvent subir un choc anaphylactique (accroissement de la sensibilité). Elles devront donc être vigilantes et éventuellement suivre un traitement médical de désensibilisation. Pour traiter une piqûre de guêpe, il faut appliquer une pommade au Phénergan ou un antihistaminique (Polaramine). Les personnes allergiques, susceptibles de faire un œdème de Quincke, devront emporter dans leur trousse de secours du Céléstène (8 mg) et du Soludécadron (4 mg) en intramusculaire.

- **Les fourmis électriques** ont commencé à coloniser le territoire il y a plusieurs années. Rares sont les espaces où elles ne se sont pas implantées. Les piqûres ne sont pas dangereuses, mais sont extrêmement désagréables si vous marchez par des journées chaudes. La transpiration irrite les endroits atteints.

- **Les moustiques** viennent parfois perturber la tranquillité des bivouacs, surtout pendant la période chaude et humide de décembre à avril. Attention à la dengue. Se protéger des piqûres.

- **Les pieds** sont précieux en randonnée ! Il convient donc d'en prendre soin. Avant de partir, traiter systématiquement toute infection, même bénigne. En cas de mycose, appliquer crème ou poudre antimycosique. Penser à traiter les semelles.

- **Les scolopendres** : mille-pattes très répandus en Nouvelle-Calédonie (famille des myriapodes). Leur taille peut varier entre 3 et 15 cm. Leur morsure est douloureuse. Elles se cachent dans les coins humides, notamment sous les bois en décomposition.





Préparer l'expédition

• SÉCURITÉ ET SAVOIR-VIVRE

- Consignes

- > **Marcher léger** ; le poids est l'ennemi du plaisir et de la sécurité.
- > **Emporter** de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante.
- > **Inform**er les proches ou le gîte du parcours. Ne pas partir seul.
- > **Éviter** de camper en dehors des lieux prévus, de ramasser des plantes et de créer des raccourcis, afin de contribuer à la protection d'un environnement fragile.
- > **Transporter les ordures**, personne d'autre ne le fera.
- > **Rester sur le sentier balisé**. Les conditions de visibilité peuvent être mauvaises sur certains itinéraires d'altitude.
- > **Les chiens** sont interdits sur le GR® Nord.

- En cas d'accident

- > **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- > **Protéger** : éviter le sur-accident ; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- > **Alert**er : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain (crête, vallée, sous-bois...), sens de progression et, si possible, coordonnées GPS (UTM/WGS 84). Attendre les instructions du service de secours.
- > **Secourir** : pratiquer les gestes de premiers secours.

- En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible (terrain découvert, fusées, lampe stroboscopique).

- Code de communication avec un hélicoptère :

Y - Yes, nous avons besoin de secours. Debout, les deux bras en V.

N - No, nous ne voulons pas de secours. Debout, un bras levé, l'autre baissé.

- Les rivières

En Nouvelle-Calédonie, le franchissement des cours d'eau peut très rapidement devenir dangereux. Leur débit varie brutalement. Aucun système d'alerte permettant de diminuer ce risque n'existe. Les temps de réponse de la crue sont très courts. Rester très prudent au moment de traverser les rivières quand il pleut ou lorsque le temps est nuageux en amont. Certains barrages hydroélectriques peuvent effectuer des lâchers d'eau. Rester vigilant en aval de ces ouvrages et respecter scrupuleusement les consignes indiquées sur les panneaux d'information.

- Le feu

- • ÉQUIPEMENT

La Nouvelle-Calédonie est un pays tropical. Le marcheur aura donc le plus souvent à faire face à la chaleur, même en saison fraîche. Mais le froid et l'humidité peuvent être présents pendant les mois

Consultez régulièrement le site :

randonnees.tourismeprovincenord.nc

LES NUMÉROS UTILES (gratuits)

15 SAMU (problème médical)

16 Secours en mer

17 Gendarmerie

18 Pompiers (securite-civile.nc)



Y – Yes, nous avons besoin de secours.

N – No, nous ne voulons pas de secours.



de juin, juillet, août et septembre. L'inventaire est dicté par la durée du parcours, la nature du terrain et les difficultés techniques.

- **Matériel de progression** : les chaussures doivent être polyvalentes et légères. Éviter les chaussettes trop fines et en matière synthétique, les choisir de préférence en coton ou en petite laine bouclée, pas trop serrées. Elles ne doivent pas irriter le pied. Les chaussettes type tennis sont pratiques. Les matériaux synthétiques favorisent les ampoules et les échauffements. Attention aux plis, aux coutures. Pommade anti-frottement pour réduire les risques d'ampoules. Les bâtons de marche soulagent les jambes.

- **Matériel de protection** : les vêtements doivent préserver de la chaleur, de la pluie ou des courants d'air frais, protéger les jambes des agressions qu'elles subiront dans la végétation arbustive et les épineux. Mais ils doivent aussi être légers pour ne pas alourdir le sac. Prévoir des lunettes de soleil, un vêtement de pluie léger, mais étanche et respirant, un chapeau en toile légère ou une casquette. Une fourrure polaire pour les randonnées en saison fraîche.

- **Matériel d'orientation** : carte, boussole, altimètre et GPS.

- **Matériel logistique** : un sac à dos bien organisé et compact, avec des charges équilibrées (lourd en bas et contre le dos, léger en arrière et sur le dessus). Les vivres de course et l'eau doivent être facilement accessibles. Une poche ventrale complète l'équipement pour y loger les vivres de course indispensables, le matériel d'orientation, un couteau, quelques remèdes d'urgence... Un sac de couchage léger en matière synthétique, une petite tente ou un abri-bivouac pour les situations d'urgence.

- **Matériel de confort** : de l'appareil photo aux claquettes pour le bivouac.

- **Matériel de sécurité** : le terrain calédonien comportant très peu de risques spécifiques, la trousse de secours devra permettre de faire face aux difficultés classiques : intensité du soleil, coupures, entorses, tendinites, ampoules, courbatures, piqûres. Une couverture de survie, des fusées de détresse, un sifflet et un téléphone portable pour signaler un accident complètent l'inventaire.

• ALIMENTATION

- **Pour la journée** : fruits secs, barres énergétiques, petits sandwichs, cacahuètes salées, amandes pour éviter le fameux « coup de pompe »... Alternier le sucré et le salé. Ces vivres de course seront stockés dans une petite poche ventrale pour grignoter en marchant.

- **Pour le soir et le matin**, emporter un repas substantiel sans alourdir exagérément le sac. Sur le GR® Nord, les tribus d'hébergement proposent aux marcheurs des repas simples.

- **La question de l'eau** : boire beaucoup et souvent est une discipline en randonnée, pour que les performances ne diminuent pas rapidement. Les efforts physiques et la température obligent à une consommation importante. Ne pas attendre la sensation de soif. Emporter toujours une réserve d'eau suffisante. Trouver de l'eau en période humide, de janvier à juillet, est chose facile. Par contre, la période d'août à fin novembre, parfois décembre, peut être sèche. La qualité de l'eau en Nouvelle-Calédonie est bonne au-dessus de 500 à 600 m d'altitude.

L'eau peut être traitée par :

> **décantation** (procédé rudimentaire et peu sûr) ;

> **ébullition** (réchaud) ;

> **filtration** (filtres performants dans les commerces spécialisés), mais l'eau produite doit être consommée immédiatement, sinon elle devra faire l'objet d'un traitement chimique complémentaire ;

> **désinfection chimique**. Les comprimés d'Hydroclonazone donnent un goût faiblement chloré à l'eau. Les comprimés de sel d'argent Micropur (Katadyn) n'ont pas cet inconvénient. L'eau traitée se conserve longtemps.





• GLOSSAIRE

- **Amont** : en direction de la source d'un cours d'eau ou vers le sommet d'une pente.
- **Aval** : sens d'écoulement de l'eau ou vers le bas d'une pente.
- **Azimut** : synonyme de direction ou de cap magnétique. Exprimé en degrés magnétiques.
- **Bonne piste** : piste en bon état. Un véhicule tout-terrain peut l'emprunter.
- **Cairn** : amas artificiel de pierres. Il sert à baliser un itinéraire.
- **Cap magnétique** : voir azimut, direction.
- **Contrebass** : à un niveau inférieur par rapport à la situation de l'observateur.
- **Contre-haut** : à un niveau supérieur par rapport à la situation de l'observateur.
- **Courbe de niveau** : ligne joignant sur une carte tous les points de même altitude. L'analyse des courbes de niveau permet d'avoir une assez bonne représentation mentale du terrain.
- **Creek** : synonyme de ruisseau (vocabulaire calédonien issu de l'anglais).
- **Cuirasse** : carapace des terrains miniers dont l'épaisseur varie de 1 à 3 m. Elle est formée des oxydes et hydroxydes de fer qui évoluent chimiquement vers une croûte latéritique ou ferrallitique.
- **Cuvette** : petite dépression du sol. Voir doline, dépression.
- **Déclinaison magnétique** : valeur de l'angle formé par la direction du pôle Nord géographique et par celle du Nord magnétique. Elle est importante en Nouvelle-Calédonie (approx. 12° en 2014).
- **Dénivelée** : différence d'altitude entre deux points. Elle est dite positive pour les montées et négative pour les descentes.
- **Dénivelée positive cumulée** : somme de toutes les montées d'un parcours.
- **Doline, dépression** : abaissement, affaissement du sol par rapport au niveau moyen de la zone.
- **DZ (dropping zone)** : zone sommairement aménagée pour poser un hélicoptère.
- **Échappatoire** : parcours non balisé qui rejoint facilement une route ou une piste en cas de nécessité.
- **Épaule** : relief formé par une pente raide qui aboutit à un replat dominé par une pente.
- **Fil conducteur** : élément caractéristique du terrain utilisé comme guide (rivière, ligne de crête, chemin).
Synonymes : main courante, ligne directrice.
- **Fond de tiroir** : élément remarquable à ne pas dépasser lors d'une progression à la boussole (rivière, piste, etc.). Synonyme de ligne d'arrêt.
- **Hélistation** : voir DZ.
- **Layon forestier** : chemin rectiligne traversant une forêt. Il s'agit souvent d'une piste d'exploitation.
- **Ligne de crête** : ligne reliant les points les plus élevés d'un relief, synonyme de ligne de faite, de ligne de partage des eaux.
- **Ligne directrice** : voir fil conducteur.
- **Main courante** : voir fil conducteur.
- **Mamelon** : mouvement de terrain arrondi.
- **Mauvaise piste** : ancienne piste dégradée par les intempéries (ravinement, ornière...).
- **Péridotite** : roche ultrabasique riche en fer, magnésium, nickel, cobalt et chrome.
- **Point ou ligne d'arrêt** : voir fond de tiroir.
- **Points cotés** : figurés sur la carte par un petit point noir et la valeur de l'altitude.
- **Profil** : représentation schématique du relief sur le parcours du sentier.
- **Ravin ou ravine** : petite vallée ou dépression encaissée aux versants abrupts, creusée par les eaux de ruissellement ou l'érosion régressive.
- **Selle** : petit col.
- **Thalweg ou talweg** : dépression allongée, plus ou moins évasée, creusée par un cours d'eau, qui entaille les flancs d'un relief (terme topographique).

• ABRÉVIATIONS

- **N, S, E, O** : nord, sud, est, ouest. (Exemple : NNO signifie nord-nord/ouest).
- **G, D, RG, RD** : gauche, droite, rive gauche, rive droite (dans le sens d'écoulement des eaux).
- **GR®, PR, Labellisé FFRandonnée®** (sigles appartenant à la FFRandonnée®) : itinéraire de Grande Randonnée, itinéraire de Promenade et Randonnée pédestre, itinéraire labellisé.

Préparer l'expédition

• LA GRILLE DE COTATION DE LA FFRANDONNÉE®

La FFRandonnée® définit les normes de classement technique, de sécurité et d'équipement des itinéraires qu'elle certifie. Elle a conçu un outil permettant d'estimer la difficulté des randonnées en milieu aménagé.

- Trois critères

> **L'effort (IBP) :** difficulté « physique ». C'est une valeur numérique objective calculée à partir de la trace GPS. Elle fournit un indice d'effort qui doit être modulé en fonction de l'état de forme du marcheur

Tableau comparatif IBP index	Préparation physique				
	Très basse	Basse	Moyenne	Haute	Très haute
Difficultés itinéraire	Score IBP	Score IBP	Score IBP	Score IBP	Score IBP
Très facile	0 - 6	0 - 13	0 - 25	0 - 50	0 - 100
Facile	7 - 13	14 - 25	26 - 50	51 - 100	101 - 200
Moyenne	14 - 19	26 - 38	51 - 75	101 - 150	201 - 300
Difficile	20 - 25	39 - 50	76 - 100	151 - 200	301 - 400
Très difficile	> 25	> 50	> 100	> 200	> 400

selon tableau joint.

> **La technicité :** liée à la difficulté de progression suivant la nature du terrain.

> **Le risque :** niveau d'exposition du randonneur à des conséquences plus ou moins graves en terme d'accidents corporels.

- Cinq niveaux par critère

> **Niveau 1 :** facile

> **Niveau 2 :** assez facile

> **Niveau 3 :** peu difficile

> **Niveau 4 :** assez difficile

> **Niveau 5 :** difficile

- **Exemple de cotation :** IBP 65 ; T 2 ; R 3 (ponctuel 4). la mention «ponctuel 4 signifie que quelques passages plus risqués peuvent se présenter.

- **La difficulté d'un itinéraire :** état de forme physique + rythme de progression + conditions météorologiques + conditions du terrain + IBP index

- Pour des informations complètes, consulter les sites suivants :

> **FFRandonnée® :** ffrandonnee.fr/_241/cotation-de-randonnees-pedestres.aspx

> **IBP INDEX :** ibpindex.com/ 

- **Chaque étape du GR® Nord** bénéficie de son index IBP dans cette version du topoguide.



Préparer l'expédition

• INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE GR® NORD

- **Le cheminement** : la description progresse du sud vers le nord en cinq étapes de Napoepea à Wanaa (Wanaa - Ouanache). Mais il est évidemment possible de marcher du nord vers le sud. Le balisage est bidirectionnel.

- **Cinq étapes** (distance, durée globale estimée, dénivelée positive).

- > **Étape 1** : de Napoepea à Câba (Tchamba), (12,5 km ; 5 h ; dénivelée positive : 740 m).
- > **Étape 2** : de Câba (Tchamba), à Saint-Thomas (20 km ; 7 h ; dénivelée positive : 790 m).
- > **Étape 3** : de Saint-Thomas à Pwöbèi (Pombéi) (19,3 km ; 7 h ; dénivelée positive : 960 m).
- > **Étape 4** : de Pwöbèi (Pombéi) à Tiwae (16,8 km ; 7 h 00 mn ; dénivelée positive : 980 m).
- > **Étape 5** : de Tiwae à Wanaa (Ouanache) (16,8 km ; 5 h 30 mn ; dénivelée positive : 700 m).

- **Le balisage** : le jalonnement des sentiers consiste en marques de peinture ou en jalonnettes sur les arbres, les rochers, les murs, les poteaux. Leur fréquence est fonction du terrain. Il suffit de suivre les repères. Mais le relief calédonien est complexe. Une gestion individuelle du cheminement est un gage de sécurité, d'autonomie et de satisfaction intellectuelle.

- **La toponymie** est tantôt celle des cartes IGN, tantôt celle de la DITTT.

- **La déclinaison magnétique** est importante (environ 12° E).

- **Les coordonnées** sont exprimées dans le système UTM et référencées au WGS 84.

- **Les durées** (temps de marche calibrés au GPS, avec des arrêts raisonnables intégrés) sont évaluées



selon les critères suivants : vitesse moyenne d'environ 3,5 à 4 km/h sur du plat, 250 à 300 m/h de dénivelée positive (à la montée), 400 à 500 m/h de dénivelée négative (à la descente).

- **Les calculs des dénivelées et des distances** (arrondis à la centaine de mètres supérieure) sont fondés sur des mesures GPS. Ils ont une marge d'erreur variable selon les conditions de réception (encombrement de l'espace, couvert végétal).

- **La carte** est l'outil central du processus intellectuel de l'orienteur. Elle permet de construire une image mentale orientée de la zone. L'utilisation des cartes citées dans la description est fortement conseillée.

- **Les autres instruments** (boussole, altimètre, GPS) ne sont que des accessoires destinés à collecter les informations de positionnement, à préciser des directions. Pour les marcheurs expérimentés, ils complètent et enrichissent le raisonnement.

- **Le chapitre** « Topographie et orientation » qui figure dans les ouvrages de la collection *Nouvelle-Calédonie Sauvage*, de Jean-Francis Clair aux Éditions *La Korrigan*, permet d'approfondir la question.

• TROUVER UN GUIDE

Même si tous les espaces parcourus ont un propriétaire domanial, privé ou coutumier, le GR® Nord est libre d'accès. Il est balisé et entretenu. Un guide n'est pas indispensable. Néanmoins, certains marcheurs souhaiteront s'adjoindre les services d'un accompagnateur pour échanger avec lui. Jusqu'à présent, les accompagnateurs en exercice avaient plus une vocation patrimoniale, culturelle, environnementale et touristique que sportive ou technique. Ils n'avaient pas la qualification réglementaire de guide au sens prévu par la loi. Il appartenait donc aux visiteurs de prendre les précautions d'usage pour pouvoir parcourir ces itinéraires en sécurité (forme physique et équipement approprié).

Mais, depuis quelques années, la Nouvelle-Calédonie a entrepris de professionnaliser les acteurs de la filière des sports de nature.

L'arrêté du 17 octobre 2011 – n° 2011-2381/GNC – a créé l'accompagnateur de sortie pédestre (ASP). Ce diplôme fait l'objet d'une certification après une période de formation d'une durée approximative de cinq mois (préparer le produit d'activités pédestres, les outils et techniques de la navigation, l'animation et l'encadrement d'une randonnée pédestre, la surveillance et la valorisation de l'environnement naturel). Tourisme Province Nord est aussi un organisme de formation. Depuis quelques années, il a entrepris la professionnalisation des acteurs de la filière touristique.

- Liste des ASP diplômés

- > Canala (tribu d'Emma) : Rodrigue Nemba – Tél. : 42 31 75 – GSM : 80 64 38.
- > Canala (tribu d'Emma) : Eugène Nechero – GSM : 86 89 22.
- > Houailou : Jean-François Gowe – Tél. : 42 59 54 / 42 48 59 / 96 26 19 – GSM : 81 14 22.
- > Poindimié (tribu de Napoémien) : Jehudit Pwija – Tél. : 47 28 28 – GSM : 81 82 98.
- > Poindimié (tribu de Saint-Thomas) : Éric Goroatu – GSM : 85 54 02 / 96 38 91.
- > Ponérihouen (tribu de Câba - Tchamba) : Ioane Porempoea – GSM : 93 43 63.
- > Pouembout (tribu de Ouaté) : Jad Naouna – GSM : 84 93 66.

- Liste des guides non diplômés

- > Canala (tribu de Mia) : Yannick Perenyou – GSM : 86 58 36.
- > Ponérihouen (tribu de Câba - Tchamba) : Mickaël Gorodumimbi – Tél. : 47 27 82 – GSM : 82 24 48.
- > Touho (tribu de Wanaa - Ouanache) : Jacques Thy – Tél. : 47 91 03 – GSM : 92 92 22.
- > Touho (tribu de Pwöbèi (Pombéi)) : Roland Houon – GSM : 80 41 03.

Préparer l'expédition

• HÉBERGEMENTS, RESTAURATION, REFUGES ET CAMPINGS

Le GR® Nord se structure en plusieurs étapes créées en fonction de la configuration du terrain, de la durée de marche, mais aussi des possibilités d'hébergement. Ce sont principalement des accueils chez l'habitant et des campings. Les conditions de confort y sont variables. Le camping et le bivouac sont déconseillés en dehors de ces endroits, sauf raison impérative de sécurité. Des abris de sécurité ont été installés à proximité des rivières importantes pour offrir un refuge aux marcheurs en cas de crue interdisant leur franchissement. C'est le cas à Pwöbèi (Pombéi) et à Paola.



22



• Napoepea

Personne référente

Tél. Michel Tutugoro : 90 10 77

Épicerie dans la tribu : non.

Accueil-hébergement - Tél. 90 10 77 - 1 case, couchage matelas - Camping - Faré d'accueil - Bloc sanitaire - Douche - WC - Point d'eau.

Réseau GSM : Oui - Cabine téléphonique : Non

Restauration : Petit déjeuner - Repas de midi - Repas du soir - Panier pique-nique.

• Câba (Tchamba),

Personne référente :

Hélène Nimbaye - Tél. 86 01 86

Épicerie dans la tribu : Oui.

Accueil-hébergement : Tewae - Tél. 86 01 86.

2 cases, couchage matelas - Camping - Faré d'accueil - Bloc sanitaire - Douche - WC - Point d'eau.

Réseau GSM : Oui - Cabine téléphonique.

Restauration : Petit déjeuner - Repas de midi - Repas du soir - Panier pique-nique.

• Saint-Thomas

Personnes référentes :

Joseph Goro-Waho 90 56 48

Épicerie dans la tribu : Oui.

Accueil-hébergement : case, couchages sur natte - couchages sur matelas Faré d'accueil - Bloc sanitaire - Douche - WC - Point d'eau - Camping 10 place.

Réseau GSM : Oui.

Restauration : Petit déjeuner - Repas de midi - Repas du soir - Panier pique-nique.

• Pwöbèi (Pombéï)

Personnes référentes :

Irène Poapale - Tél. 50 49 93
Rosène Tein-Boueonne - Tél. 53 43 41
Henry Goropoadjilei - Tél. 70 43 73
Roland Houon - Tél. 80 41 03

Épicerie dans la tribu : Oui.

Accueil-hébergement : 1 case, couchage matelas, couchage natte – Faré d'accueil – Bloc sanitaire – Douche – WC – Point d'eau – Réseau GSM : Oui – Cabine téléphonique.

Restauration : Petit déjeuner – Repas de midi – Repas du soir – Panier pique-nique.



• Tiwae

Personnes référentes :

Jean Dihan – Tél. 90 37 20
Ruth Poinine – Tél. 87 34 22.
Suzanne Poinine – Tél. 83 41 25
Épicerie dans la tribu : Non.

Accueil-hébergement : case d'accueil et Chez Suzanne – Tél. 87 34 22. 2 cases, couchage matelas, couchage natte (pas de lit) – Camping – Faré d'accueil – Bloc sanitaire – Douche – WC – Point d'eau.

Réseau GSM : Oui – Cabine téléphonique.

Restauration : Petit déjeuner – Repas de midi – Repas du soir – Panier pique-nique.



• Wanaa (Ouanache)

Personnes référentes :

Jacques Thy Tél. 92 92 22 – Tél. 47 91 03.
Lydie Thy Tél. 89 30 60 – Tél. 47 91 03.

Épicerie dans la tribu : Non.

Accueil-hébergement : Chez Lydie et Jacques Thy – Tél. 92 92 22. 1 case, couchage matelas, couchage natte, camping – Faré d'accueil – Bloc sanitaire – Douche – WC – Point d'eau.

Réseau GSM : Oui.

Restauration : Petit déjeuner – Repas de midi – Repas du soir – Panier pique-nique.



- Autres hébergements à proximité des parcours

Consulter le site : www.tourismeprovincenord.nc/fr/.

Chaque tribu étape est, en principe, organisée pour accueillir des groupes de 8 personnes maximum. Réserver auprès des référents GR®.

L'état des hébergements, les tarifs, les contacts sont régulièrement actualisés sur le site : randonnees.tourismeprovincenord.nc



Cuisine traditionnelle à Caba (Tchamba) (photo J.F.C.)

• ACCÈS AUX SITES D'HÉBERGEMENT

Vers le site d'hébergement de la tribu de Napoea (GPS : 531 185 – 7 668 487 ; alt. 63 m)

En venant de Nouméa, prendre la direction de Bourail (RP 1), puis bifurquer vers le col des Roussettes (RP 8). Avant Houailou, prendre la RPN 3 en direction du N. Dépasser Ponérihouen et, à la sortie sud-ouest du pont-cage sur la Ponérihouen, quitter la RPN 3 pour emprunter la bonne piste qui part SE. La suivre jusqu'au lieu-dit « Tiponi ». À l'intersection prendre à G. Elle longe ensuite, à distance, la RG de la Ponérihouen, vers le SO puis l'O. À l'intersection suivante prendre à nouveau à G. Rester en permanence sur la RG de la rivière. À l'intersection vers la tribu de Saint-Yves, prendre à D. La piste monte doucement. Traverser deux radiers. L'hébergement se trouve environ 450 m au-delà de la tribu vers le NO. Attention la dernière traversée de rivière est impraticable à une voiture routière.

En venant de Poindimié, prendre la direction de Ponérihouen et, juste avant le pont-cage sur la Ponérihouen, quitter la RPN 3 pour emprunter la bonne piste qui part SE. Ensuite idem au § précédent.

Vers le site d'hébergement « chez Hélène », Caba (Tchamba), (GPS : 529 925 – 7 673 598 ; alt. 21 m)

En venant de Nouméa, prendre la direction de Bourail (RP 1), puis bifurquer vers le col des Roussettes (RP 8). Avant Houailou, prendre la RPN 3 en direction du N. Dépasser Ponérihouen et, 500 m avant le pont de Caba (Tchamba), quitter la RPN 3, puis, juste avant une guérite bétonnée, emprunter la RM 11 vers l'O (GPS : 540 357 – 7 675 610).

Remonter dans une vallée secondaire (celle de la Nèpwé Nèwiicî). Franchir un petit col et redescendre dans la vallée de Caba (Tchamba). Suivre cette route jusqu'à la tribu de Caba (Tchamba).

Le départ du GR Nord se trouve chez Hélène Nimbaye. Environ 15,5 km de la RPN 3 au site d'hébergement.

En venant de Poindimié, prendre la direction de Ponérihouen et, 500 m après la sortie du pont de Caba (Tchamba), emprunter la RM 11 vers la tribu. Voir ensuite la description dans le paragraphe ci-dessus.

Il est également possible de passer par la RG de la rivière, mais il faudra traverser la rivière à Goa (impossible lorsque le niveau de l'eau est trop haut).

– Vers le site d'hébergement de Saint-Thomas (GPS : 524 811 – 7 682 910 ; alt. 29 m)

En venant de Poindimié, prendre la direction du N. À la sortie N de la tribu de Tiéti, environ 700 m avant le pont de l'Amoa, bifurquer à G vers le SO, sur la RM 20 (GPS : 531 522 – 7 687 058). La route se transforme en piste en terre et longe la rivière Amoa sur sa RD. Un peu moins de 11 km depuis la RPN 3.

En venant de Hienghène, prendre la RPN 3 vers le S, dépasser la bifurcation vers la transversale Koohné (Koné) -Tiwaka (RPN 2) et continuer vers le SE. Franchir le pont de l'Amoa et, 700 m plus loin, prendre à D. Voir ensuite la description dans le paragraphe ci-dessus.

Vers le site d'hébergement de Pombei (GPS : 518 724 – 7 690 215 ; alt. 39 m)

En venant de Koohné (Koné), prendre la transversale Koohné (Koné) -Tiwaka (RPN 2). Dépasser la tribu de Bopope et rejoindre le site d'hébergement de la tribu de Pwöbèi (Pombéi).

En venant de Poindimié, prendre la RPN 3 vers le N. Franchir l'Amoa, puis la Tiwaka et, immédiatement après le pont, bifurquer vers la transversale Koohné (Koné) -Tiwaka (RPN 2). Dépasser la tribu de Tiwaka. Rejoindre le site d'hébergement de la tribu de Pwöbèi (Pombéi).

En venant de Hienghène, prendre la RPN 3 vers le S. Juste avant la Tiwaka, bifurquer vers la transversale Koohné (Koné) -Tiwaka (RPN 2). Rejoindre le site d'hébergement de la tribu de Pwöbèi (Pombéi).

Vers le site d'hébergement de Tiwae (GPS : 514 779 – 7 700 720 ; alt. 41 m)

En venant de Hienghène, prendre la RPN 3 vers le S. Dépasser Vieux-Touho et, avant le pont qui enjambe le confluent de la Tiponite et de la Tiwae, prendre à D vers la tribu de Tiwae. Environ 4,9 km de la RPN 3 à la tribu.

En venant de Koohné (Koné), (après la transversale de la Tiwaka) ou de Poindimié, prendre la RPN 3 vers le N, dépasser Touho, franchir le pont qui enjambe le confluent de la Tiponite et de la Tiwae, puis prendre à D vers la tribu de Tiwae. Environ 4,9 km de la RPN 3 à la tribu.

Vers le site d'hébergement « Chez Jacques Thy », Wanaa (Ouanache) (GPS : 506 475 – 7 705 848 ; alt. 18 m)

En venant de Hienghène, prendre la RPN 3 vers le S. Dépasser l'embouchure de la Tipindje et, environ 500 m avant le pont qui enjambe la Tiouandé, prendre une route à D. Elle contourne la mangrove. Passer devant le cimetière (1,7 km). Ignorer la piste d'accès à la tribu (1,9 km) et poursuivre pour rejoindre une bifurcation (3,7 km). Continuer droit devant. Traverser le radier bétonné et suivre cette piste jusque chez Jacques Thy. 4,5 km de la RPN 3 à la tribu.

En venant de Koohné (Koné), (après la transversale de la Tiwaka) ou de Poindimié, prendre la RPN 3 vers le N. Dépasser Touho. Franchir le pont qui enjambe le confluent des rivières Tiponite et Tiwae. Dépasser Paola. À Téganpaik, avant la station-service Shell, prendre une piste en terre qui monte à G (panneau indicateur). Franchir un petit col et descendre vers la vallée. Après un radier, la piste tourne sur la D. Au bout de la ligne droite, à la bifurcation, prendre à G. Traverser le radier bétonné et suivre cette piste jusque chez Jacques Thy. 3,3 km de la RPN 3 à la tribu.





Forêt humide (photo J.F.C.)

La forêt humide

Cette forêt caractéristique des climats chauds et humides est composée d'arbres qui ne perdent pas leurs feuilles. Elle est toujours feuillue et verte. Elle est intacte, comme à son origine, mais elle a été progressivement morcelée au cours du temps par l'activité humaine. Elle se dégrade à cause de l'exploitation forestière, du trafic d'espèces végétales (orchidées, palmiers) ou animales (geckos, perruches) et du feu. Elle est aussi menacée par les cerfs qui mangent les jeunes pousses d'arbres et peuvent tuer les gros arbres en frottant leurs bois sur leur écorce.

En Nouvelle-Calédonie, elle occupe certains espaces, principalement dans la chaîne centrale, de manière discontinue. Elle couvre environ 3 900 km², soit 20 % de la surface du territoire. Elle renferme de nombreuses espèces végétales (plus de 2 000) avec un taux d'endémisme d'environ 80 %. Elle abrite des grands arbres comme le kaori de forêt (pouvant atteindre 40 m) et certains *araucaria* (pin colonnaire). Les sous-bois de la forêt humide sont peuplés de nombreux palmiers, tels que *Chambeyronia*, reconnaissable à sa jeune feuille rouge. La forêt humide néo-calédonienne compte également l'une des plus grandes fougères arborescentes du monde : *Cyathea intermedia*. Les orchidées, mousses et lichens y sont aussi très présents et se développent sur les arbres. Elle est un abri pour la biodiversité. Le cagou ou la roussette rousse, emblématiques de la Nouvelle-Calédonie, y vivent. La forêt humide approvisionne en nourriture, par la cueillette et la chasse, et en matière première (bois). Elle régule le climat en captant le CO₂. Elle retient l'eau et diminue le risque d'inondation, filtre l'eau et améliore sa qualité, stabilise les sols, abrite des insectes pollinisateurs. Elle est une réserve de ressources génétiques. Elle a aussi un intérêt économique pour le secteur touristique.

La forêt sèche

Le terme de « forêt sèche » s'applique à des ensembles forestiers qui se développent sous un climat sec (moins de 1 100 mm de pluie par an). Considérée dans le monde comme l'un des écosystèmes les plus intéressants sur le plan biologique, la forêt sèche est aussi, malheureusement, un de ceux dont la disparition est imminente. Situés principalement sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, jusqu'à 300 ou 400 m d'altitude, ces ensembles forestiers sont soumis aux alizés desséchants et à la saison sèche pendant six mois de l'année. La forêt sèche couvrait à l'origine environ 4 500 km² du territoire. Elle en occupe aujourd'hui à peine 100 km², soit 1 % de sa surface originelle.

Elle accueille pas moins de 450 espèces végétales, dont 6 sur 10 sont endémiques. Elle sert aussi de refuge à une importante faune constituée d'insectes, de mollusques, de reptiles et d'oiseaux. Certaines des espèces qu'elle hébergeait ont déjà disparu à cause de l'urbanisation, de l'élevage, de l'agriculture, des feux de brousse et de l'introduction d'espèces envahissantes.

En 2001, dix partenaires se sont associés pour la protéger, la restaurer, la valoriser et en assurer une gestion durable : l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Nord, la province Sud, l'IAC, l'IRD, l'UNC, le CIE, le WWF France et Conservation International.

Sources : programme Forêt Sèche : <http://www.foretseche.nc/>

La savane à niaoulis

Cinq principaux écosystèmes terrestres caractérisent la Nouvelle-Calédonie : la mangrove, le maquis minier, la forêt dense, la forêt sclérophylle et les savanes.

Les savanes à niaoulis représentent le paysage typique de la côte ouest et du nord de la Grande Terre. Elles sont pauvres en diversité et résultent assez souvent de la disparition des formations végétales d'origine, notamment la forêt primaire, provoquée par les activités humaines (défrichage, feux). Ces savanes peuvent être « claires » ou « denses », « buissonnantes » ou « arborées ». Sur certaines zones, les plantes herbacées sont dominantes. Elles ont souvent été introduites afin d'améliorer la qualité fourragère, car les savanes sont largement utilisées pour les pâturages.

Mais le niaouli (*Melaleuca quinquenervia*) en est le roi.

Proche de l'eucalyptus, cet arbre, parmi les plus communs de Nouvelle-Calédonie, n'est pourtant pas endémique. On en trouve dans le Queensland en Australie, mais aussi en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, en Malaisie et à Madagascar.

C'est un arbre à feuilles persistantes, effilées, parfumées, souples et couvertes d'une pilosité soyeuse. Presque blanches lorsqu'elles sont jeunes, elles deviennent cassantes et coriaces à l'état adulte. Les fleurs, jaune très pâle ou blanc crème, rarement rosées, sont disposées en épis. L'écorce est épaisse et spongieuse. Ses multiples couches lui permettent d'avoir une résistance particulière au feu, de survivre et de coloniser ensuite la place laissée libre par les autres espèces détruites.

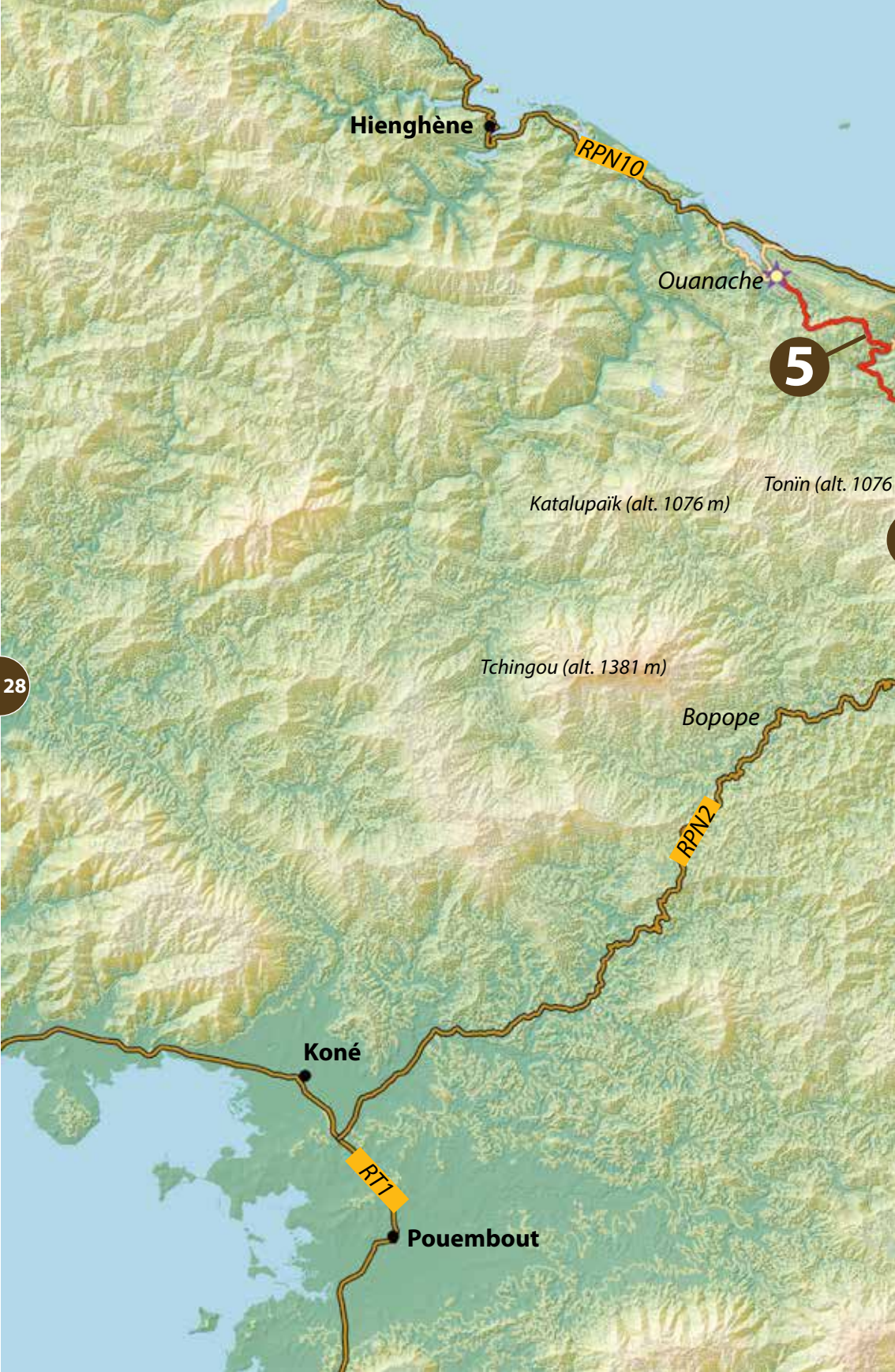
Les plus beaux spécimens poussent dans les marécages, où ils peuvent atteindre 25 m. Mais dans les sols pauvres, autour de 600 m d'altitude, peu arrosés, ils ne dépassent pas quelques décimètres. On trouve rarement *Melaleuca quinquenervia* au-delà de 700 m d'altitude.

Ses feuilles contiennent une huile essentielle : l'huile de Goménol ou l'huile goménolée, indiquée dans de multiples situations infectieuses, notamment comme traitement d'appoint dans les états congestifs des voies aériennes supérieures et des bronches.

Sources : <http://www.endemia.nc/> – <http://www.biodiversite.nc>

Au confluent de la Pwaajibè et de la Tipiléi entre Pwòbèi (Pombèi) et Tìwae (photo J.F.C.)





Hienghène

RPN10

Ouanache

5

Tonin (alt. 1076)

Katalupaik (alt. 1076 m)

Tchingou (alt. 1381 m)

Bopope

RPN2

Koné

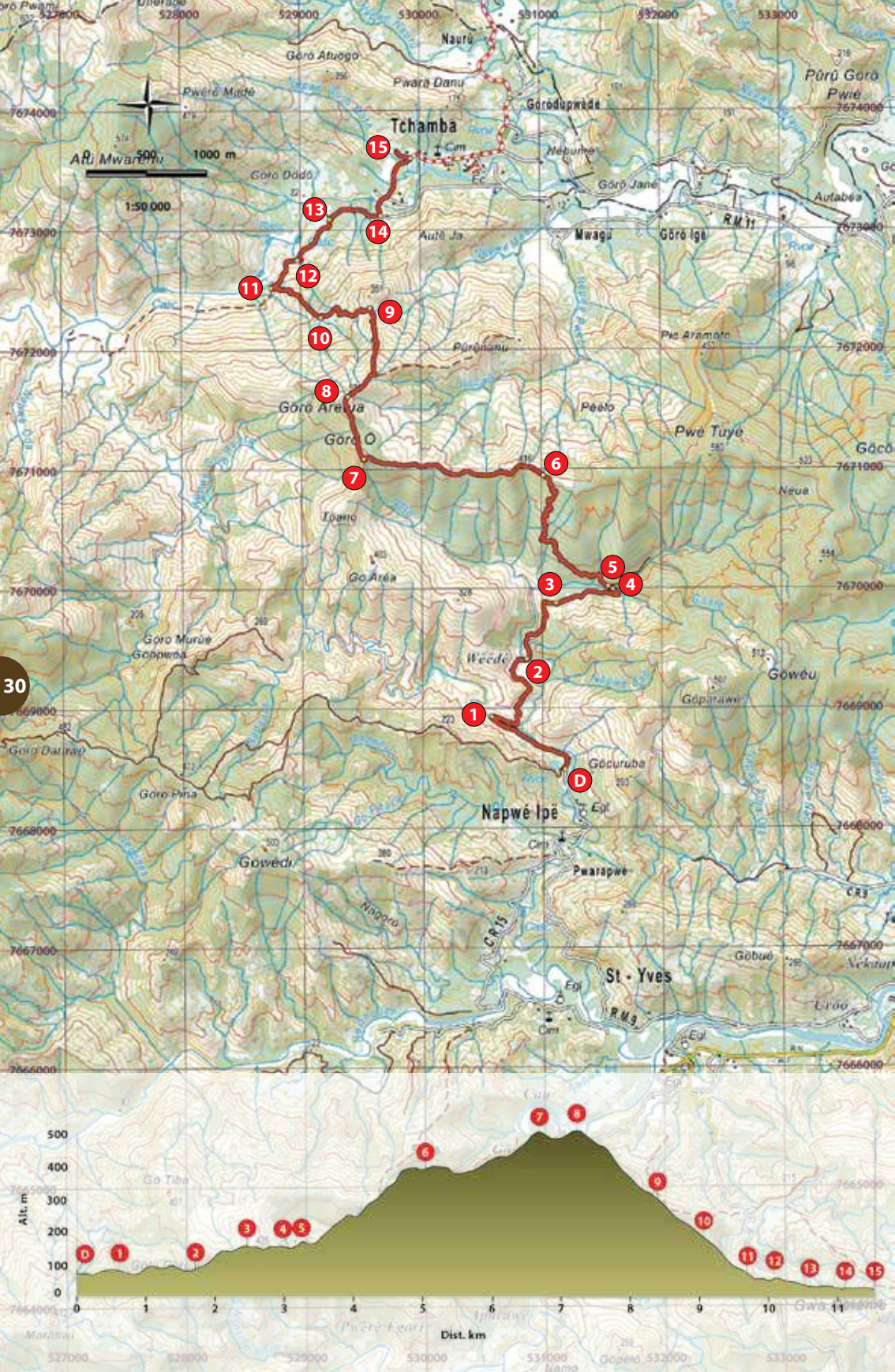
RT1

Pouembout

28



Mettez vos pas dans les notres...



1 De la tribu de Napoepa à la tribu de Câba (Tchamba)



Nichée dans le fond de la vallée, la jolie tribu de Napoepa (Nébouéba) est au cœur d'un vaste ensemble forestier constitué par les massifs de la Haute Néouin, de la Haute Câba (Tchamba) et du Katepinda. Le GR® Nord y prend son départ. Cette première étape permet de rejoindre la grande vallée de Câba (Tchamba) en franchissant la longue crête qui s'étire entre les sommets des monts Pwè Tuyè, Görö Ö et Görö Arètua. Quelques beaux points de vue en progressant sur le faite parsemés de tertres et d'anciennes implantations.

Cotation

Effort **ibp** 69
3 Peu difficile

Technicité
3 Peu difficile

Risque
2 Assez faible

BLOC-NOTE

Situation du départ : tribu de Napoepa.

Parking : à proximité du site d'hébergement (attention 4x4 nécessaire pour franchir un creek).

Durée : 5 h 00

Distance : 11,3 km

Altitude min. : 19 m

Altitude max. : 526 m

Dénivelée cumulée à la montée : + 865 m

Dénivelée cumulée à la descente : - 897 m

Cartes DITTT : n° 14 Poindimié

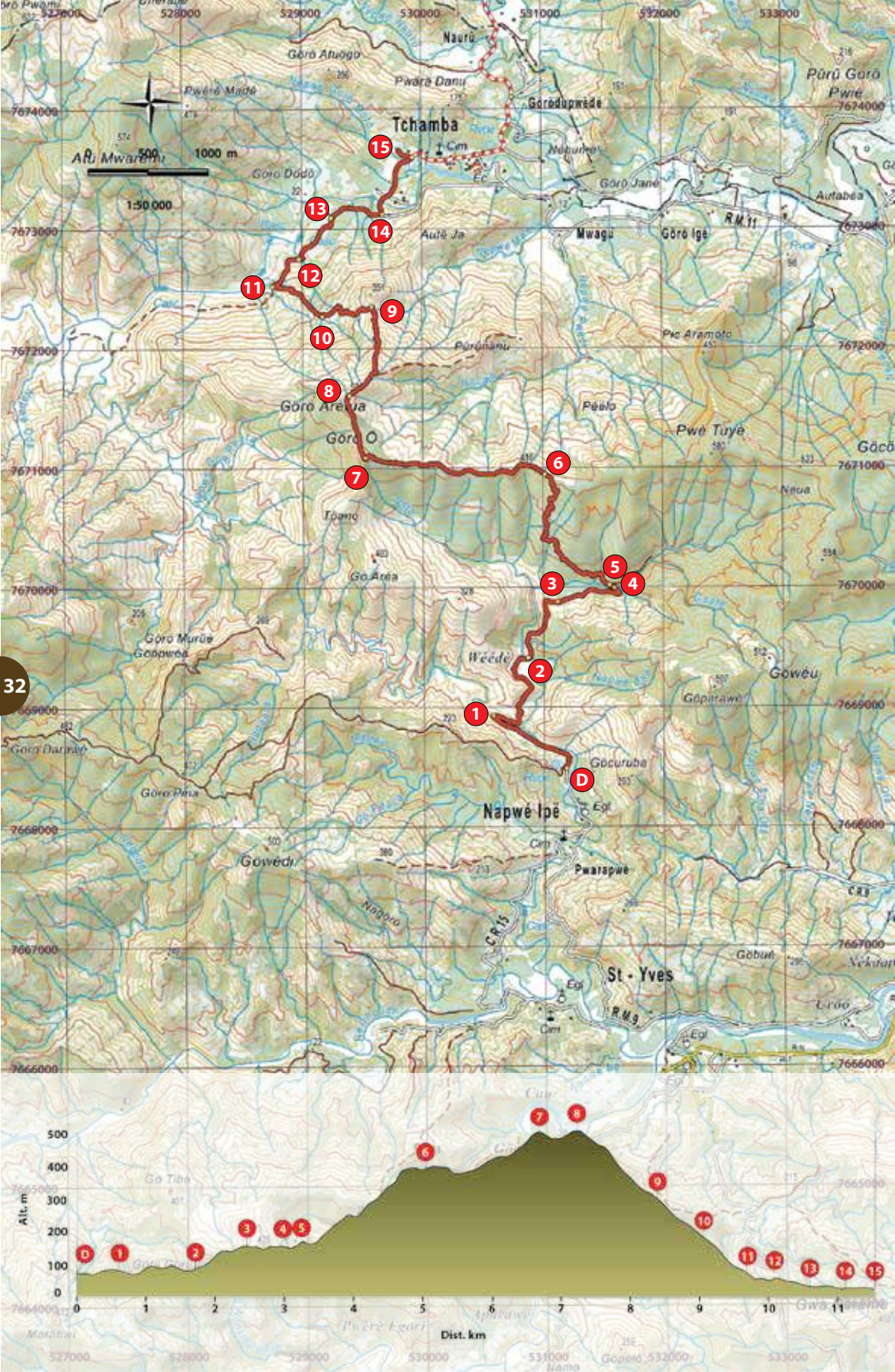
Difficultés : la progression est assez facile. Un peu glissant sur la descente vers la tribu de Tchamba toutefois. Sentier bien entretenu. (> **quelques creeks dangereux et infranchissables par temps de pluie. Ne pas hésiter à renoncer.**)

Balisage : GR® FFRandonnée® blanc et rouge.

Eau : peu de point d'eau. Traitement toujours conseillé.

DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE

- D Départ** (GPS : 529 925 – 7 673 598 ; alt. 63 m) : partir sur la piste herbeuse, vers le N en direction du poteau électrique. Après les deux dernières habitations, la vallée s'incurve ensuite vers l'O en longeant la RD de la Nènari Wepa [le tracé suit la piste de maintenance du captage d'eau]. Le tracé atteint un premier gué qui permet de traverser la rivière.
- 1 Creek** (GPS : 530 576 – 7 668 928 ; alt. 66 m) : il s'oriente ensuite vers l'E, et sort assez vite de la forêt humide pour déboucher dans la savane à niaoulis en s'orientant vers le N avant de plonger vers un nouveau gué. Puis un troisième, au lieu-dit « Wèèdé ».
- 2 Creek** (GPS : 530 870 – 7 669 410 ; alt. 74 m) : traverser la rivière et reprendre la montée [quelques beaux points de vue sur des peuplements de fougères arborescentes] pour atteindre une plateforme herbeuse.
- 3 Citerne** (GPS : 531 118 – 7 669 877 ; alt. 159 m) : continuer vers le NE et rejoindre le dernier gué avant d'attaquer la montée vers la crête.
- 4 Creek** (GPS : 531 590 – 7 669 994 ; alt. 139 m) : traverser et monter jusqu'à un virage en épingle.
- 5 Bifurcation** (GPS : 531 551 – 7 670 017 ; alt. 145 m) : quitter la piste et emprunter le sentier qui entre dans la forêt droit devant. Il grimpe lentement en sous-bois par des lacets amples qui permettent une ascension confortable. Il débouche sur le faite de la crête dégagée [beau point de vue sur la vallée de la Câba (Tchamba)] où trône un grand pinus mort.
- 6 Crête** (GPS : 531 015 – 7 670 943 ; alt. 414 m ; 2 h) : longer le fil de la crête vers l'O, entre forêt et savane, jusqu'à un sommet boisé [de nombreux tertres, vestiges d'un occupation ancienne].
- 7 Sommet du Görö Ö** (GPS : 529 519 – 7 671 085 ; alt. 525 m) : le sentier oblique vers le NNE, traverse un petit col (alt. 483 m) et grimpe sur le mamelon suivant.



- 8 Sommet du Görö Arètua** (GPS : 529 390 – 7 671 606 ; alt. 529 m ; 3 h 15) : le parcours sort de la forêt [tertre ; beau point de vue sur la vallée de la Câba (Tchamba)] et descend lentement sur une crête couverte de petits niaoulis. Puis, après une épaule (alt. 484 m), il plonge vers un petit col visible en contrebas.
- 9 Col** (GPS : 529 581 – 7 672 353 ; alt. 323 m) : le sentier oblique vers l'O et poursuit sa descente jusqu'à un petit filet d'eau enfermé dans un lambeau de forêt humide.
- 10 Creek** (GPS : 529 166 – 7 672 267 ; alt. 222 m) [un campement y a été installé] : traverser le creek et reprendre la descente vers la vallée. Le sentier débouche sur une ancienne piste herbeuse.
- 11 Piste** (GPS : 528 750 – 7 672 517 ; alt. 111 m) : prendre vers le NNE en longeant le cours de la Câba (Tchamba) vers l'aval.
- 12 Portail** (GPS : 528 972 – 7 672 749 ; alt. 64 m) : [maintenir celui-ci fermé] continuer dans la même direction.
- 13 «Chez Mika»** (GPS : 529 245 – 7 673 093 ; alt. 54 m ; 4 h 20) : [projet d'une structure d'hébergement]. Rejoindre la RM 11.
- 14 Route** (GPS : 529 671 – 7 673 119 ; alt. 47 m) : tourner à G vers le N, franchir le pont et suivre la route principale pour traverser la tribu.
- 15 «Chez Hélène»** (GPS : 529 925 – 7 673 598 ; alt. 47 m) : [hébergement] poursuivre sur la route principale vers le NE. Ignorer les routes secondaires (SE) qui se dirigent vers la maison commune, le foyer et la chapelle.





La médecine traditionnelle kanak

En Nouvelle-Calédonie, comme partout en Océanie, les éléments naturels sont utilisés dans la médecine traditionnelle. Ils font aussi l'objet de recherches ethno-pharmacologiques pour présélectionner des espèces réputées efficaces et découvrir des substances actives utilisables en médecine moderne. Malgré les changements qui sont intervenus depuis cent cinquante ans de présence française, et la raréfaction des guérisseurs de tribu, les pratiques thérapeutiques traditionnelles sont encore courantes. Profondément intégrées dans l'organisation sociale kanak, elles diffèrent de la médecine occidentale.

C'est un des rouages essentiels du fonctionnement coutumier. L'organisation sociale kanak s'articule sur les chefferies ou sur ses rituels : les cérémonies d'échanges, qui jalonnent les périodes importantes de l'existence (naissance, mariage, deuil), et les pratiques thérapeutiques qui constituent l'âme de la « médecine kanak ».

L'igname au cœur du pays kanak

L'igname de Nouvelle-Calédonie (*Dioscorea alata*) est arrivée sur le territoire il y a environ trois mille ans, dans les pirogues transportant les premiers explorateurs du Pacifique. Avant l'arrivée des Européens, les tubercules (ignames, taros) constituaient l'essentiel du régime alimentaire des Mélanésiens.

Le calendrier traditionnel et la vie du clan s'alignent sur la culture de l'igname. La population vit au rythme de sa mise en terre, de sa croissance et de sa récolte. Le cycle du tubercule détermine la date des grands événements, comme le sacre du chef, la naissance, le mariage, le deuil, les alliances.

Symbole de la vie, considérée comme un être humain, l'igname représente le sexe masculin dans la croyance kanak. Chaque famille procède à sa culture sur deux champs distincts. Les récoltes du premier sont réservées à la coutume, et celles du deuxième remplissent un rôle de garde-manger pour le clan. Autour du champ se dresse une barrière végétale, une protection symbolique. Une fois que le terrain est planté, il devient tabou.

La « noblesse » des ignames dépend de :

- l'ancienneté. Les variétés implantées dans le terroir depuis longtemps sont les plus prestigieuses. Elles sont pleinement intégrées dans les cérémonies coutumières ;
- la précocité. Les variétés précoces, plus fragiles et plus exigeantes en soin, jouent un rôle plus important que les autres puisqu'elles sont récoltées les premières. Elles participent à l'ouverture solennelle de la saison des ignames ;
- la présentation, la forme et la qualité gustative. Les tubercules très allongés, de forme régulière, dotés d'une tête fine et dépourvus de poils sont les plus appréciés.

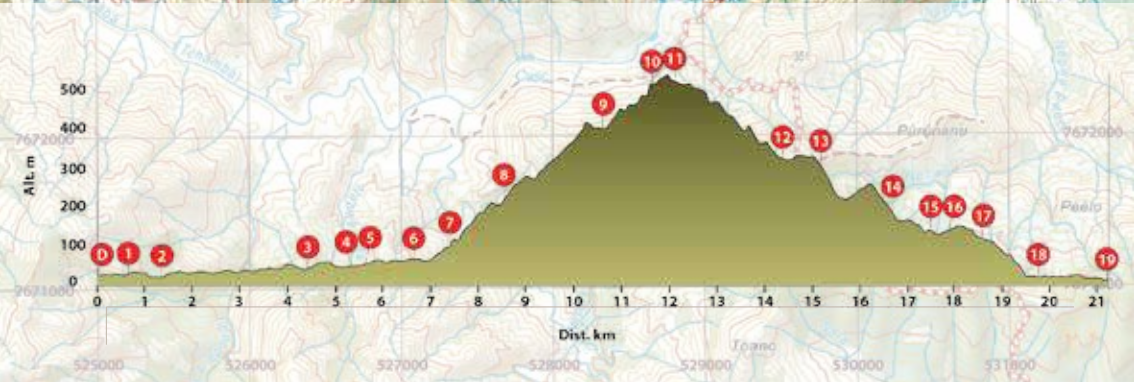
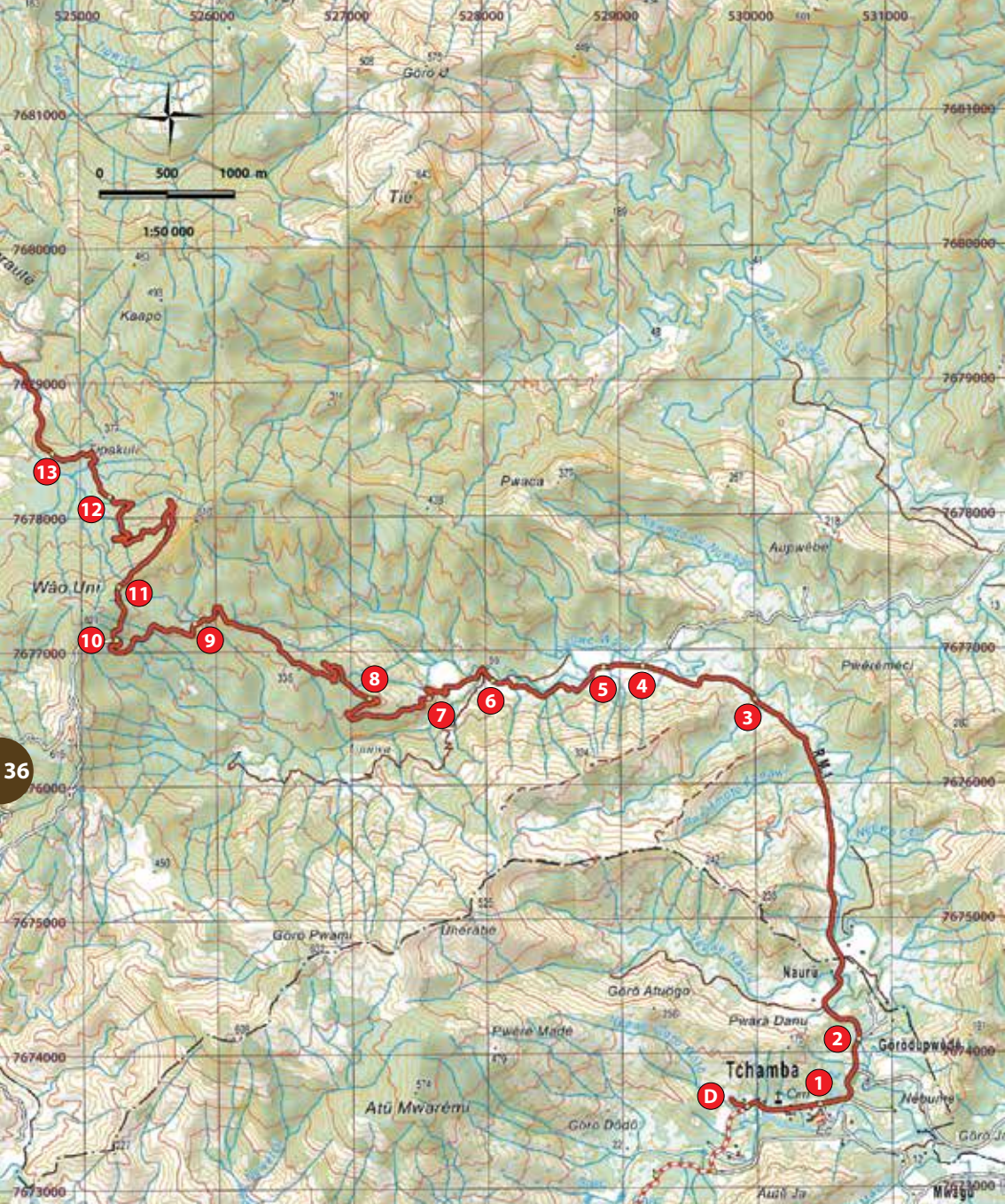
Le renouveau de la culture de l'igname

- 1930 ; la culture commerciale (comme celle du café) provoque un changement dans les mentalités : le produit de la terre rapporte un revenu monétaire ;
- 1970 ; boom minier : les Kanak, embauchés, dans les mines et le bâtiment, délaissent les champs ;
- 1990 ; des agriculteurs de la côte est, inquiets de la raréfaction de certaines variétés d'ignames, recommencent à les cultiver afin de conserver un patrimoine naturel, mais aussi pour les commercialiser.

Extraits du document L'igname au cœur du pays kanak **publié par la province Nord.**

Foire de l'igname à Ponérihouen (photo J.F.C.)





② De la tribu de Câba (Tchamba) à la tribu de Saint-Thomas



Longue étape qui chemine entre la paisible vallée de la Câba (Tchamba), lieu emblématique de la redistribution foncière, et celle de l'Amoa. Le sentier serpente dans la tribu parmi les champs, les bananiers et les plantations de café. Puis il pénètre dans un vaste massif forestier en suivant la piste Letocard (1955) jusqu'au-delà du col Wâo Uni. Elle permettait autrefois d'accéder à la scierie. Ensuite il plonge vers Saint-Thomas, dans la grande forêt primaire. Proche de l'IBA (Important Bird Area) de la haute Câba (Tchamba), le parcours présente une grande richesse ornithologique.

Cotation
Effort ibp 85
4 Assez difficile
Technicité
4 Assez difficile
Risque
2 Assez faible

BLOC-NOTE

Situation du départ : tribu de Câba (Tchamba).

Parking : à proximité du site d'hébergement.

Durée : 7 h 00

Distance : 21,3 km

Altitude min. : 12 m

Altitude max. : 548 m

Dénivelée cumulée à la montée : + 996 m

Dénivelée cumulée à la descente : -1015 m

Carte DITTT : n° 14 Poindimié

Difficultés : la progression est assez facile dans la première partie. Attention sentier glissant dans la descente après le col. (> **plusieurs creeks dangereux et infranchissables par temps de pluie. Ne pas hésiter à renoncer**)

Balisage : GR® FFRandonnée® blanc et rouge.

Eau : quelques creeks. Traitement toujours conseillé.

DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE

D «Chez Hélène» (GPS : 529 925 – 7 673 598 ; alt. 47 m) : [hébergement] poursuivre sur la route principale vers le NE. Ignorer les routes secondaires (SE) qui se dirigent vers la maison commune, le foyer et la chapelle. Se diriger vers le N en suivant une bonne piste qui parcourt une large vallée.

1 Bifurcation (GPS : 530 466 – 7 673 614 ; alt. 41 m) : continuer droit devant vers une petite épaule boisée. Le tracé s'oriente vers le N. Dépasser le terrain de sport en restant sur la piste principale.

2 Intersection (GPS : 530 755 – 7 674 098 ; alt. 22 m) : prendre à G, dans la petite zone boisée, et remonter la vallée de la Nèpwé Wâru en suivant le CR 3. Ignorer les pistes secondaires qui parfois divergent.

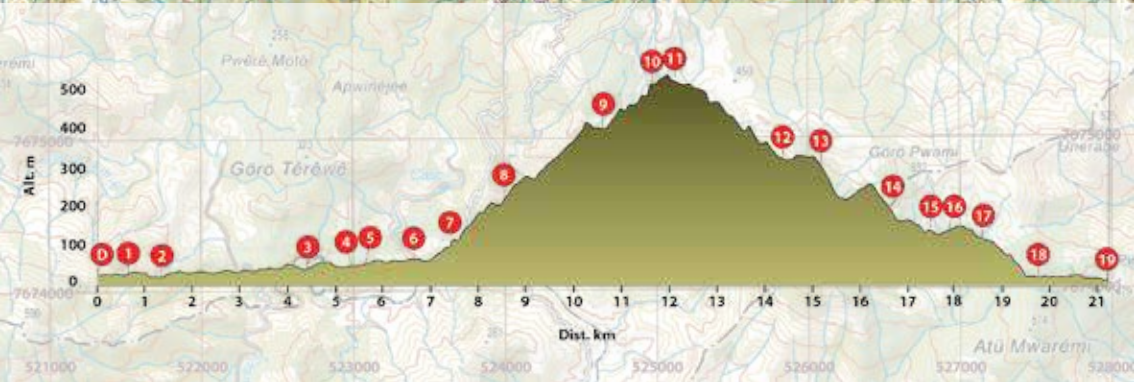
3 Confluent avec la Nèpwé Nenabi (GPS : 529 996 – 7 676 627 ; alt. 43 m) : traverser et franchir le portail. La piste s'incurve ensuite vers l'O et se dirige vers l'intersection suivante.

4 Intersection (GPS : 529 166 – 7 676 877 ; alt. 52 m) : poursuivre droit devant [la piste de D rejoint la RPN 3].

5 Intersection suivante (GPS : 528 875 – 7 676 872 ; alt. 57 m) : prendre à G [la piste de D est barrée par une clôture] et, parmi des pâturages, longer la RD de la rivière pour atteindre la propriété Montagnat [c'est une propriété privée. Respecter les lieux. Rester sur le chemin balisé. Pas de chasse. Pas de chiens. Pas de feux. Pas de camping. Ne pas déposer de détrit. Ne pas arracher de végétaux ni cueillir de fruits].

6 Portail d'entrée (GPS : 528 053 – 7 676 773 ; alt. 64 m) : le franchir en utilisant le dispositif prévu en contrebas, à D de l'entrée principale. Un peu plus loin, traverser le radier sur la rivière Unūmvia pour ensuite monter vers un dock. Contourner l'habitation par le N, puis par l'O. Courbe à D et sortie de la propriété.

7 Portail (GPS : 527 579 – 7 676 644 ; alt. 111 m) : le tracé s'engage dans la forêt [parcours plus ombragé]. Entreprendre la montée vers le col en suivant la bonne piste qui pénètre dans la forêt. Elle grimpe doucement en lacets.





- 8 Épave de camion** (GPS : 527 136 – 7 676 644 ; alt. 224 m) [vestige de l'exploitation forestière] : continuer sur la piste principale jusqu'à une petite habitation en bois située sur la D. (eau) [réserve aux forestiers, celle-ci ne peut être utilisée qu'en cas d'urgence ou pour une courte halte. Ne laisser aucune ordure].
- 9 Cabane** (GPS : 525 839 – 7 677 208 ; alt. 391 m) : continuer l'ascension en restant sur la piste.
- 10 Intersection** (GPS : 525 259 – 7 677 090 ; alt. 492m) : prendre à D [la piste de G redescend vers la vallée de la Câba (Tchamba) en effectuant de longs détours dans la forêt].
- 11 Col du Wâo Uni** (GPS : 525 279 – 7 677 486 ; alt. 541 m) : quitter la bonne piste et bifurquer à D pour descendre en direction NNE. Le sentier suit quelques instants la crête, puis glisse sur le flanc NO en effectuant de longs lacets [les zones ombragées mais caillouteuses alternent avec les zones dégagées mais herbeuses]. Peu de temps avant d'arriver dans le fond de la cuvette boisée, contourner un effondrement par la D, puis traverser un creek (eau) et atteindre une vaste zone plate et boisée.
- 12 Scierie Létocard** (GPS : 525 215 – 7 678 155 ; alt. 334 m) : traverser le site enfermé dans une belle forêt, direction NNO, en restant sur l'ancienne piste. Remonter ensuite vers le mamelon du Tipakuli. Le contourner par l'O en suivant toujours l'ancienne piste forestière qui progresse sur la crête boisée.
- 13 Fin de la piste** (GPS : 524 791 – 7 678 480 ; alt. 335 m) : s'engager sur le sentier qui oblique vers le N, puis le NO [plusieurs tertres, signes d'une occupation ancienne, jalonnent le parcours sur la fin de la crête]. Il plonge ensuite dans la touffeur de la forêt vers la vallée. Descendant par paliers, tantôt sur le fil de crêtes boisées, tantôt dans le creux de thalwegs où coule un creek alimenté quelle que soit la saison (eau). Il perd progressivement de l'altitude jusqu'à une crête secondaire [trouée dans la forêt joli point de vue dans l'axe de la vallée vers le NO].
- 14 Trouée dans la forêt** (GPS : 524 188 – 7 679 576 ; alt. 224 m) : continuer à descendre vers le NE, puis l'O. Le sentier chemine RG en contre-haut de la rivière. Il débouche sur une ancienne piste.
- 15 Ancienne piste** (GPS : 523 912 – 7 680 039 ; alt. 128 m) [à cet endroit, accès vers une belle petite cascade et un grand trou d'eau nichés dans la forêt] : après la visite de la cascade, marcher sur la piste qui suit la courbe de niveau. Dépasser l'embranchement vers les ruines situées en contrebas.
- 16 Ancienne habitation Morlet** (GPS : 523 874 – 7 680 260 ; alt. 110 m) : continuer à suivre la piste à flanc pour rejoindre un virage à D.
- 17 Intersection** (GPS : 523 632 – 7 680 818 ; alt. 148 m) : [la piste qui part vers l'O est maintenant envahie par la végétation] prendre à droite vers le NE en restant sur le fil de la crête parmi les pinus, descendre lentement vers le confluent de la Tipwadabwé et de l'Amoa. Le sentier débouche sur la bonne piste.
- 18 RM 20** (GPS : 523 784 – 7 681 769 ; alt. 22 m) : prendre à D, traverser le gué de la Tipwadabwé. Suivre la piste qui serpente dans le fond de la vallée en RD sur un peu moins de 2 km en direction du NNE et rejoindre la maison commune de Saint-Thomas où se trouvent les installations d'hébergement **19** (GPS : 524 811 – 7 682 910 ; alt. 29 m).

Cascade de Saint Thomas (point 15) (photo J.F.C.)





Descente vers la tribu de Pwöbèi (Pombéi) (photo J.F.C.)

Au départ de l'étape n°4 de Pombéi à Tiwae (photo J.F.C.)

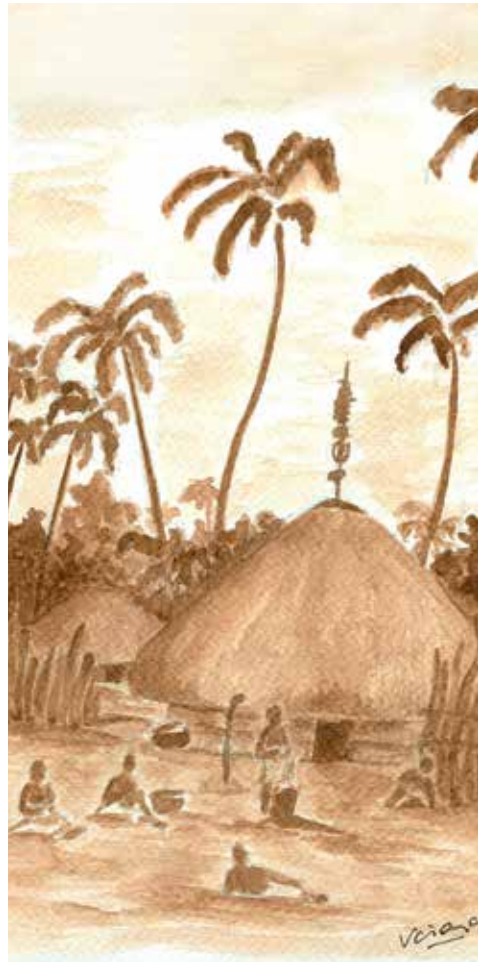


Les villages et la case

Les randonnées dans la chaîne centrale permettent parfois de parcourir les sites d'anciens villages installés sur des crêtes effilées, boursouflées de vestiges de tertres « alignés » les uns derrière les autres, qui dominaient autrefois les vallées environnantes.

La terre, source de vie, avait une puissance symbolique. Elle témoignait de la symbiose millénaire entre l'homme et la nature nourricière. Les villages et la case mélanésienne étaient bien plus que de simples constructions. Ils exprimaient la structure, la hiérarchie sociale et surtout l'enracinement des clans sur leurs terres.

La Grande Case, érigée sur un tertre pour renforcer son poids symbolique, était très haute et de forme conique. Elle constituait le centre de gravité du clan (groupement de plusieurs familles). Son poteau central, taillé dans un grand arbre au bois dur, et les poteaux périphériques en symbolisaient les composantes. La flèche faitière sculptée qui la surmontait représentait la lignée du clan. Elle était entourée par les petites cases rondes des femmes. Sa porte arrière était une frontière vers le monde secret et invisible des ancêtres. Les deux panneaux latéraux de bois sculpté représentaient, eux aussi, les aïeux protecteurs de la case. Devant la Grande Case s'étirait une large esplanade bordée de pins colonnaires et de cocotiers. De chaque côté, des contre-allées permettaient la promenade et les palabres. Elles étaient des lieux d'échanges et de partage. C'est là aussi que se tenaient les cérémonies coutumières et les grands pilous (rassemblements coutumiers). Leurs flancs étaient striés par les billons d'ignames (alignement des plants) et les tarodières (champs de taros).



La coutume

Les visiteurs ne connaissent en général de la « coutume » que le petit cadeau symbolique à offrir pour demander l'hospitalité à une tribu. Mais elle est beaucoup plus que cela. C'est le code oral qui régit les relations. Elle regroupe un ensemble de règles de communication dont la symbolique est encore très forte en milieu mélanésien. En maintenant un lien avec les ancêtres disparus et en créant un réseau d'obligations mutuelles, les rites coutumiers assurent une continuité de la société kanak. Ils ont joué un rôle important dans sa survie culturelle face aux aléas de l'histoire. « Faire la coutume », c'est entrer en relation avec un individu ou un groupe d'individus. Le visiteur est évidemment étranger à ce réseau d'obligations, et les Kanak le comprennent facilement.

L'accès au GR® Nord est libre. Aucune autorisation n'est nécessaire. Le geste coutumier n'est pas, non plus, indispensable.

③ De la tribu de Saint-Thomas à la tribu de Pwöbèi (Pombéi)



Très longue étape aux paysages variés et agréables (forêts primaires, crêtes aériennes, savanes), mais difficile et physique. Elle peut aussi devenir dangereuse. Plusieurs franchissements de rivières sont rapidement impraticables en cas de pluies abondantes. C'est notamment le cas de la rivière Tiwaka en fin de parcours, quelques centaines de mètres avant le site d'hébergement. Pas d'échappatoire possible. Seule solution : attendre la décrue. Informez-vous de l'état des rivières et des conditions météo pendant les jours précédant le départ.

Cotation

Effort **ibp** 94
4 Assez difficile

Technicité
3 Peu difficile

Risque
2 Assez faible

BLOC-NOTE

Situation du départ : tribu de Saint-Thomas

Parking : à proximité du site d'hébergement.

Durée : 7 h 00 (horaire très variable)

Distance : 19,2 km

Altitude min. : 9 m

Altitude max. : 485 m

Dénivelée cumulée à la montée : + 1168 m

Dénivelée cumulée à la descente : - 1170 m

Cartes DITTT : n° 14 Poindimié & n°12 Touho

Difficultés : étape longue ; dénivelée importante mais sentier bien entretenu. (> **plusieurs creeks dangereux et infranchissables par temps de pluie. Ne pas hésiter à renoncer. C'est notamment le cas à l'arrivée à Pombéi. Abri de sécurité.**)

Balisage : GR® FFRandonnée® blanc et rouge.

Eau : quelques creeks. Traitement toujours conseillé.

DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE

- D Case d'hébergement** (GPS : 524 811 – 7 682 910 ; alt. 29 m) : remonter sur la RD de la rivière, vers le SO, pour rejoindre le point de rencontre avec l'étape précédente.
- 1 Bifurcation vers Câba (Tchamba)** (GPS : 523 784 – 7 681 769 ; alt. 22 m) : poursuivre, dans la même direction, sur la bonne piste jusqu'au changement de direction.
- 2 Intersection** (GPS : 523 410 – 7 681 376 ; alt. 28 m) abandonner la bonne piste herbeuse et tourner vers la D pour marcher en direction du N. Tourner à D, vers la rivière Amoa (> **attention, la traversée est dangereuse, impossible parfois, par temps de pluie**). Franchir la rivière, puis gravir le talus. Entrer dans la tribu de Sainte-Thérèse.
- 3 Intersection** (GPS : 523 486 – 7 681 757 ; alt. 32 m) : prendre à G.
- 4 Intersection** (GPS : 523 486 – 7 681 757 ; alt. 32 m) : prendre à G. Descendre vers l'O en suivant la route et traverser le grand radier bétonné.
- 5 Bifurcation** (GPS : 523 400 – 7 681 836 ; alt. 27 m) : peu après la traversée de la rivière, prendre une petite piste qui part à D vers l'O, puis vers le NO. Dépasser une première habitation située sur le côté droit du chemin. Au niveau de la seconde habitation, à la bifurcation, prendre à G [**la piste qui part à D longe la rivière Tipwatéi**]. La piste s'élève lentement dans le flanc nord du Pwèrè Ilö. Elle rejoint une citerne bétonnée située sur la D.
- 6 Citerne** (GPS : 522 288 – 7 682 327 ; alt. 103 m) : continuer sur la piste vers le NO, sur environ 1,8 km, pour rejoindre une petite zone dégagée.
- 7 Départ du sentier** (GPS : 521 366 – 7 683 230 ; alt. 120 m) : gravir le talus sur la G de la piste, à l'entrée de la forêt, et monter lentement vers le petit col à l'O du Pwèrè Ilö (**alt. 271 m**). Prendre pied sur la crête qui file vers l'O [**les sections ombragées, forêt primaire ou niaoulis, alternent avec les parties dégagées**]. La suivre en restant sur le fil.

- 8 Pierre noire** (GPS : 520 960 – 7 682 994 ; alt. 278 m) : la crête et le sentier oblique vers le NO. Continuer sur le fil, en montant par paliers, jusqu'au campement des ouvriers d'entretien situé dans les niaoulis, à l'E du Görö Atê Mékébô (alt. 728 m).
- 9 Campement** (GPS : 520 122 – 7 684 635 ; alt. 388 m) : abandonner la crête et descendre dans un premier thalweg boisé (**eau**). Franchir une petite crête secondaire et continuer à descendre dans un deuxième thalweg, plus profond (**eau**). Nouvelle descente avant de remonter vers un plateau [vue dégagée]. Descendre à découvert vers un grand thalweg boisé, franchir le creek (**eau**) et déboucher sur la crête arrondie orientée NNO vers le petit sommet du Pwöpubwéné (alt. 418 m). Le cheminement devient progressivement plus aérien et ondule sur le fil d'une crête parfois escarpée. Continuer vers le N [lieu dit « Tuba »] pour atteindre un petit mamelon à l'O du Pwöpunin Tub.
- 10 Mamelon** (GPS : 519 455 – 7 688 234 ; alt. 452 m) : de cet endroit qui domine la vallée, entamer la descente vers la tribu de Pwöbèi (Pombéi) en longeant une longue crête descendante et dégagée, orientée O, puis NNO [nombreux points de vue sur les environs, notamment sur le massif du Tshingou, sur les sommets caractéristiques du Katalupaik et du Tonine...]. Atteindre le Juèlè Pwèhèbwèlè (alt. 226 m). La crête s'incurve ensuite vers le NO. La suivre pour atteindre un petit cours d'eau, au pied du flanc.
- 11 Creek** (GPS : 518 512 – 7 690 020 ; alt. 29 m) : le traverser pour déboucher sur une piste herbeuse qui suit la courbe de niveau vers l'O.
- 12 Intersection** (GPS : 518 512 – 7 690 020 ; alt. 29 m) : continuer droit devant.
- 13 Abri-refuge** (GPS : 518 053 – 7 690 217 ; alt. 20 m) : descendre vers la rivière en direction du N, puis obliquer plein E, pour aller traverser le cours d'eau à l'endroit le moins profond [gué] (> **attention, le franchissement est très dangereux en cas de fortes pluies. Ne pas hésiter à renoncer et attendre dans l'abri-refuge**). Longer la RG de la rivière pendant quelques centaines de mètres, puis obliquer vers le N pour rejoindre la route en traversant les champs par une piste carrossable. Tourner à D vers l'E et longer la route (RPN 2) pendant environ 700 m, pour atteindre le site d'hébergement de Pwöbèi (Pombéi) **14** GPS : 518 724 – 7 690 215 ; alt. 20 m).

La traversée de la rivière Pombéi (photo J.F.C.)





Vestige de l'exploitation forestière dans le massif de la Caba (Tchamba) (photo J.F.C.)

46

Case en pierres, tribu de Tiwae (photo J.F.C.)





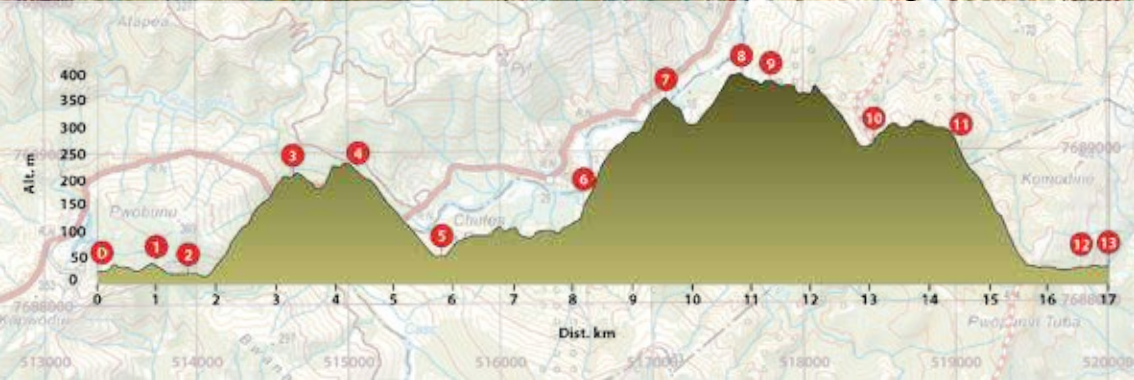
Accueil en tribu (photo J.F.C.)

Etape n° 4 de Pombéï à Tiwae (photo J.F.C.)





48



4 De la tribu de Pwöbèi (Pombéi) à la tribu de Tiwae

Assez longue étape forestière dans un relief accidenté et très compartimenté. Le sentier s'enfonce dans la forêt en se faufilant entre les grands arbres. Il pénètre dans des espaces longtemps inviolés et énigmatiques. La balade peut être fraîche et agréable ou étouffante et pénible. Mais elle peut aussi devenir dangereuse. Plusieurs franchissements de rivières sont impraticables en cas de pluies abondantes. Se tenir informer de l'état des rivières et des conditions météo avant le départ. L'agréable tribu de Tiwae, nichée au fond de la vallée, très isolée, vous accueille.

Cotation

Effort **ibp 97**
4 Assez difficile

Technicité
3 Peu difficile

Risque
2 Assez faible

BLOC-NOTE

Situation du départ : la tribu de Pwöbèi
Parking : à proximité du site d'hébergement.
Durée : 7 h 00
Distance : 17 km
Altitude min. : 9 m
Altitude max. : 407 m
Dénivelée cumulée à la montée : + 1123 m
Dénivelée cumulée à la descente : -1101 m

Cartes DITTT : n°12 Touho
Difficultés : étape difficile, progression difficile notamment entre les points 4 et 5 (pierres glissantes) Sentier bien entretenu. (> **plusieurs creeks dangereux et infranchissables par temps de pluie. Ne pas hésiter à renoncer**)
Balisage : GR® FFRandonnée® blanc et rouge.
Eau : quelques creeks. Traitement toujours conseillé.

DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE

- D Site d'hébergement** (GPS : 518 757 – 7 690 241 ; alt. 20 m) : longer la route (RPN 2) vers l'O, puis vers le NO. Environ 300 m avant le grand pont qui enjambe un affluent de la Tiwaka, quitter la route et prendre à G.
- 1 Piste** (GPS : 518 044 – 7 690 708 ; alt. 39 m) : descendre sur la piste en terre qui longe la route, et qui passe sous le pont. Dépasser les habitations. Un peu plus de 500 m après le pont, quitter la piste.
- 2 Sentier** (GPS : 517 670 – 7 691 037 ; alt. 30 m) : le tracé descend vers la rivière et la traverse (> **attention, le franchissement est très dangereux en cas de fortes pluies. Ne pas hésiter à renoncer**). Remonter la RD sur 120 m environ, puis franchir à nouveau la rivière vers la RG. Traverser les champs, puis suivre le sentier qui gravit plusieurs épaulements successifs. Après quelques lacets sur le flanc E de la cote 264, il débouche sur une épaule [point de vue panoramique sur une partie du massif des Lèvres, qui couvre une surface de 36 000 hectares entre la Koohné (Koné) -Tiwaka, le littoral de Touho et la vallée de la Tipindjé. Il abrite notamment les Cagous les plus au nord de la Calédonie et d'importantes populations de la rare Perruche de la Chaîne].
- 3 Épaule** (GPS : 517 690 – 7 692 494 ; alt. 222 m) : contourner le petit sommet (alt. 264 m) par le NE, puis descendre dans un col boisé. Contourner le mamelon suivant par l'O.
- 4 Col** (GPS : 517 586 – 7 693 279 ; alt. 220 m) : quitter le sentier qui grimpe droit devant et prendre à G pour descendre dans la forêt vers le SO en direction de la rivière Wöwijé. Au contact de la rivière, prendre à D, vers l'amont, dans les bambous.
- 5 Abri sous roche** (GPS : 516 576 – 7 692 977 ; alt. 33 m) : traverser le creek vers le NO. Le sentier chemine ensuite dans le flanc, en contre-haut de la rivière. Il traverse un creek (**eau**), puis, après avoir dépassé une vieille cabane, descend vers le confluent de la Pwaajibé et de la Tipiléi (**eau**). Traverser la Pwaajibé et prendre pied sur un promontoire qui surplombe le confluent. Remonter RG de la Tipiléi [le cours de la rivière, toute proche du sentier, offre plusieurs beaux trous d'eau] jusqu'au départ de la longue ligne de crête montante qui aboutit au point 448.

- 6 Début de la montée** (GPS : 515 367 – 7 694 519 ; alt. 98 m) : grimper NO sur le fil d'une ligne de crête boisée. Gravier plusieurs épaulements successifs pour atteindre un mamelon dégagé où des ananas sont plantés dans une zone dégagée.
- 7 Ancien tertre** (GPS : 515 034 – 7 695 680 ; alt. 360 m) : continuer vers le NNO, puis descendre dans un vallon boisé. Traverser le creek tapi dans l'ombre d'une touffe de bambous (eau). Puis reprendre l'ascension de la crête direction NNO pour gagner un col.
- 8 Col des Ananas** (GPS : 514 752 – 7 696 704 ; alt. 421 m) obliquer vers le N en perdant progressivement de l'altitude dans les flancs NO de la cote 514 puis vers l'altitude 350, il quitte la crête descendante.
- 9 Bifurcation** (GPS : 514 930 – 7 697 124 ; alt. 389 m) abandonner la trace qui descend droit devant et tourner à D pour progresser dans le flanc boisé. Le sentier débouche ensuite dans une savane à niaoulis, puis descend vers une petite vallée.
- 10 Rivière Dihèn Umëu** (GPS : 515 353 – 7 698 216 ; alt. 271 m) : traverser et dépasser un campement pour entreprendre une montée facile dans les niaoulis. Traverser une clairière gazonnée [bois de fer ; roches noirâtres] vers le col du Pwöpöjè Lödè. Descendre dans le flanc N du Pwamobwong pour atteindre un promontoire.
- 11 Mamelon dégagé** [point de vue sur toute la vallée] (GPS : 515 326 – 7 699 249 ; alt. 336 m).
De cet endroit, le sentier plonge vers la vallée de Tiwae (Tiaoué) en contrebas en suivant une crête aérienne [points de vue]. Après avoir traversé une belle forêt et franchi deux fois le creek, il atteint la route d'accès à la tribu au niveau du terrain de sport.
- 12 RM 7** (GPS : 515 455 – 7 700 918 ; alt. 37 m) : prendre à G. Longer la route vers le SO pour rejoindre la tribu.
- 13 Site d'hébergement** (GPS : 514 779 – 7 700 720 ; alt. 41 m).





La crête de Ouanache (photo J.F.C.)

Dans la vallée de la rivière Wöwijè (photo J.F.C.)



Langues, oralité et toponymie

Toponymie : (déf.) Étude des noms des lieux et de leur étymologie.

La dernière révision toponymique menée par le Service topographique de la Nouvelle-Calédonie, avec le concours de la Commission nationale de toponymie de l'IGN et l'Université Paris-III, date des années 1983 à 1993. Elle a eu lieu en même temps que l'actualisation de la carte IGN (1:50 000). Mais il suffit de consulter les cartes topographiques de Nouvelle-Calédonie pour constater combien est pauvre la toponymie des lieux parcourus. Et lorsqu'ils y figurent, la plupart des toponymes actuels désignent des lieux en français, ou déforment les noms d'origine. Or, au travers des noms de lieux, c'est toute la profondeur humaine et le patrimoine culturel du site qui s'expriment, comme en témoigne un coutumier de Lifou : « **la toponymie, c'est notre histoire, notre géographie, notre cadastre, nos récits, nos mythes et légendes, nos migrations, notre identité personnelle et clanique.** » En France, les cartes comportent une densité de toponymes deux à trois fois plus élevée. La carte révèle-t-elle, comme le déclare Jean Guiart, « l'ignorance des réalités locales par les acteurs européens » ? Certes, les enquêtes ont révélé un monde en grande partie inconnu des Calédoniens et notre pratique quotidienne montre à l'évidence qu'aujourd'hui une partie croissante de la jeunesse mélanésienne ignore des pans entiers de son histoire. La carte est le reflet de ces oublis.

Quelles en sont les explications ?

- La complexité d'une étude toponymique dans un ensemble culturel qui ne comporte pas moins de huit aires coutumières, vingt-huit langues, onze dialectes dont certains ont déjà disparu, selon le Lacito-CNRS. Deux tiers de ces langues disposent d'un système d'écriture connu des spécialistes, seules quelques-unes d'entre elles disposent d'une certaine tradition d'écriture et d'une production littéraire. (*Jacques Vernaudon, sept. 2006*)

- Dans la société kanak, l'oralité joue un rôle central. Elle est l'expression organisée et collective par laquelle la société se pense et se dit. En l'absence de l'écrit qui fige le sens de la communication, l'oralité est régie par des codes bien précis. Les savoirs oraux sont un fait collectif et non individuel. La connaissance n'autorise pas un individu à dire ou à transmettre. Il existe une forme d'autorégulation commune de la parole. « Aujourd'hui, c'est la prise de conscience de la crise de la transmission qui nous commande d'agir. » (*Emmanuel Kasarhérou*) Le souci de préservation du patrimoine oral est certes une préoccupation moderne, mais la collecte devient indispensable.

L'accord de Nouméa dans son chapitre 1.3 stipule que « **les noms des lieux seront recensés et rétablis** ». « **Le chantier ouvert est gigantesque. Les programmes intensifs de collectage vont probablement s'étaler sur une décennie au moins. Leur planification pluriannuelle permettra de faire coïncider au mieux les moyens et les objectifs définis.** » (*Emmanuel Kasarhérou*)

La province Nord, en collaboration avec l'ADCK, a entamé un vaste programme de rétablissement des noms de lieux en langue kanak. Une double signalétique (noms des communes, des tribus, des creeks, des rivières et des lieux-dits) comportant le nom en langue suivi du nom en français est progressivement mise en place. Celle-ci permettra de rétablir le patrimoine culturel kanak tout en respectant la diversité culturelle du pays et, avec elle, la notion de destin commun.

Le « couloir » du GR® Nord devrait faire l'objet d'une étude spécifique grâce à une convention qui lie la direction de la Culture de la province Nord et l'ADCK.

Texte rédigé d'après :

– les écrits d'Emmanuel Kasarhérou ;

– la publication de Jean Chatelier « *La révision toponymique (et cartographique) en Nouvelle-Calédonie (1983-1993)* », le Journal de la Société des Océanistes.





5 De la tribu de Tiwae à la tribu de Wanaa (Ouanache)



Longue étape qui relie l'accueillante tribu de Tiwae, nichée au fond d'une agréable vallée (à 5 km de la RPN 3 et facile d'accès en véhicule), à la tribu de Wanaa (Ouanache). Après avoir franchi le col de la citerne, le sentier atteint la vallée de Paola (Poyes), lieu d'une ancienne chefferie, puis grimpe dans des savanes à niaoulis pour rejoindre les crêtes qui surplombent les vallées environnantes et notamment l'étroite plaine alluviale de la Tewadé (Tiouandé). Peu d'ombre en saison chaude. Peu d'eau sur le parcours (sauf pendant la traversée de la tribu de Paola).

Cotation

Effort **ibp 68**
3 Peu difficile

Technicité
3 Peu difficile

Risque
2 Assez faible

BLOC-NOTE

Situation du départ : tribu de Tiwae.

Parking : à proximité du site d'hébergement

Durée : 5 h 30

Distance : 16,8 km

Altitude min. : 18 m

Altitude max. : 362 m

Dénivelée cumulée à la montée : + 944 m

Dénivelée cumulée à la descente : - 961 m

Carte DITTT : n°12 Touho

Difficultés : la progression est assez facile. Sentier bien entretenu. (> **la rivière Paola est dangereuse et parfois infranchissable par temps de pluie. Ne pas hésiter à renoncer. Abri de sécurité.**)

Balisage : GR® FFRandonnée® blanc et rouge.

Eau : peu de points d'eau. Traitement toujours conseillé.

DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE

D Site d'hébergement (GPS : 514 779 – 7 700 720 ; alt. 41 m) : partir vers l'O en traversant la tribu sur la route principale. Celle-ci se transforme en piste carrossable au confluent de la Dihen Tipuuti et de la Dihen Héhiin. La suivre vers le SO sur la RD. La pente se redresse et, après quelques lacets, la piste arrive à proximité d'une citerne.

1 Col (GPS : 512 950 – 7 700 554 ; alt. 194 m) : juste avant, à la patte-d'oie, prendre à G vers le SO pour emprunter la piste d'accès au captage. Elle progresse à flanc [points de vue]. La suivre jusqu'à un virage à G, très sec [la piste s'engage dans un petit défilé de terre].

2 Bifurcation (GPS : 512 316 – 7 700 333 ; alt. 178 m) : à cet endroit, quitter la piste et descendre sur le sentier qui plonge vers la vallée, dans les niaoulis clairsemés. Après quelques lacets, il pénètre dans la

Arrivée dans la tribu de Tiwaé (photo J.F.C)





touffeur d'une belle végétation. Il traverse un affluent de la Dihen Tipwoï, enfoui dans la végétation [jolies trous d'eau, ombrage].

- 3 Rivière** (GPS : 511 511 – 7 700 407 ; alt. 35 m) : le tracé émerge, ensuite, à l'extrémité S d'une petite route goudronnée, juste à coté de la maison de « Gaston ».
- 4 Route** (GPS : 511 301 – 7 700 502 ; alt. 39 m) : la suivre vers le N. Elle longe, à distance, la Dihèn Tipwoï sur sa rive G parmi les champs et les habitations [respecter les plantations ; compléter vos réserves d'eau dans la tribu, il n'y en a pas sur le parcours qui suit].
- 5 Carrefour** [arrêt de bus décoré de peintures militantes à proximité d'un monument] (GPS : 510 195 – 7 701 760 ; alt. 30 m) : prendre, à G, la piste en terre qui descend vers le confluent entre la Dihèn Tipwoï et la Héémwâ Pwéi. Traverser la rivière sur le radier [attention, le passage peut être difficile, voire impossible, en cas de fortes pluies. Ne pas hésiter à renoncer et rejoindre la tribu de Paola (Poyes), puis la RPN en suivant la route].
- 6 Intersection** (GPS : 509 991 – 7 701 872 ; alt. 35 m) : peu de distance après le radier, bifurquer à D (vers le NE) pour suivre une petite piste en terre qui longe la rive G de la rivière, en léger contrehaut. Elle parcourt des zones de culture, puis franchit un affluent qui vient de l'O.
- 7 Creek** (GPS : 510 522 – 7 702 403 ; alt. 35 m) : poursuivre dans le flanc. Le tracé se transforme progressivement en sentier. Il serpente dans une belle forêt peuplée de grands arbres majestueux.
- 8 Abri-refuge** (GPS : 511 305 – 7 702 729 ; alt. 37 m) : bifurquer à G. Le tracé monte vers l'O, à travers les champs et une petite forêt, puis gravit une succession de croupes couvertes de niaoulis clairsemés pour atteindre une crête arrondie et dégagée orientée vers le NNO. Il la suit, puis, par une série de lacets, gravit une courte pente, traverse une petite forêt et débouche sur la ligne de partage [beau point de vue vers les roches de Lindéralique, dans l'axe].
- 9 Col Pweniatik** (GPS : 509 973 – 7 703 854 ; alt. 320 m) : appuyer sur la G et parvenir à une longue ligne de crête qui s'étire vers le SO en surplombant la vallée de la Kaciabwé. Le sentier chemine sur le faite pour atteindre un petit sommet [point de vue sur les environs].
- 10 Mamelon** (GPS : 507 724 – 7 703 602 ; alt. 371 m) : descendre en lacets dans la vallée par une série de croupes couvertes de niaoulis clairsemés, direction NNO. Arrivé en bas, le tracé pénètre dans une zone boisée, traverse une rivière et se poursuit vers le NO, puis vers l'O, sur une piste herbeuse à travers une belle forêt et des bambous.
- 11 Intersection de pistes** (GPS : 506 965 – 7 705 285 ; alt. 47 m) : prendre à D. Après avoir traversé quelques petits creeks, la piste arrive sur le site d'hébergement.
- 12 « Chez Jacques Thy »** (GPS : 506 475 – 7 705 848 ; alt. 18 m).

Les roches de Lindéralique au loin... (photo J.F.C)



Le site archéologique de Tiouandé

L'embouchure de la Tiouandé, envahie par la mangrove, se situe dans une des régions les plus arrosées de l'archipel : 2 752 mm par an de 1961 à 1990 à Touho. Plusieurs chicots calcaires dominent l'étroite plaine alluviale. Il s'agit de calcaires identiques aux massifs bordant le lagon à Lindéralique et à Hienghène, un peu plus au nord-est, où se trouve la fameuse « poule couveuse ». Ces massifs sont percés de nombreuses petites galeries perchées et de salles. À Tiouandé, ces abris sous roche, donnant directement accès à la mangrove, ont favorisé l'établissement de groupes humains depuis près de trois mille ans. Au sommet du massif principal, ont été mis en place des aménagements défensifs.

En 1999, des fouilles archéologiques ont été entreprises sur seize sites peu éloignés les uns des autres. Le matériel découvert est particulièrement abondant : sépultures, céramique de la tradition intermédiaire de Balabio, parures, outils, tests de mollusques, ossements de poissons, sans parler d'empreintes négatives de mains sur les parois. Grâce à cette étude, la preuve est enfin faite que l'occupation humaine est un phénomène aussi ancien au nord-est de la Grande Terre que sur la côte ouest. Par ailleurs, on a obtenu la confirmation de l'émergence d'un « ensemble culturel kanak », il y a environ mille ans. Cela s'est traduit par l'intensification de l'occupation des bassins-versants, à mettre en parallèle avec une accélération du colmatage du petit estuaire de la Tiouandé par les alluvions. La disparition de la forêt pluviale à fougères arborescentes d'une partie des versants est donc un phénomène beaucoup plus ancien que ce que l'on pouvait être enclin à croire jusqu'à présent.

Sources : *Christophe Sand. « Tiouandé – Archéologie d'un massif de karst du nord-est de la Grande Terre (Nouvelle-Calédonie) ».* Les Cahiers de l'Archéologie en Nouvelle-Calédonie.

La vallée de Tiouandé (photo J.F.C.)





Pétroglyphes (photo J.F.C.)

Un sujet controversé : les pétroglyphes calédoniens

Pour la plupart des Calédoniens, les pierres gravées sont, encore aujourd'hui, des « vestiges mystérieux ». (*Buchalski et Pierron*) Elles sont à l'origine de croyances et d'interprétations qui ne semblent pas reposer sur une analyse scientifique réelle. Ces interprétations ont, en fait, été formulées dans un contexte particulier : la période coloniale. Les auteurs de ces « croyances » refusent tout lien entre les Kanak et les pétroglyphes. Ils considèrent que ces expressions artistiques seraient les vestiges d'une ancienne civilisation antérieure à la présence kanak. Selon Jean Monnin et Christophe Sand, cette conception entérinerait, consciemment ou non, l'idée de vagues de peuplements successifs et justifierait « la dernière migration », celle des Européens. Elle contribuerait d'une certaine manière à nier la légitimité historique du peuple autochtone. L'histoire humaine du peuplement de la Polynésie et de la Mélanésie (étalée sur une centaine de générations, trois millénaires) est beaucoup plus complexe que cela. Elle est marquée par des adaptations locales, des transformations, des évolutions, des échanges entre îles et archipels. Résumer ces dynamiques complexes à des successions et à des remplacements d'ethnies ne correspondrait tout simplement pas à la réalité et justifie empiriquement des conceptions plus politiques que scientifiques. Les pétroglyphes calédoniens, comme ceux des autres archipels du Pacifique, sont des manifestations culturelles qui doivent être comprises dans un cadre plus vaste que celui de la Nouvelle-Calédonie.

Sources : Jean Monnin et Christophe Sand, « *Essai de synthèse sur les pétroglyphes calédoniens, Kibo le serment gravé* ». *Les Cahiers de l'Archéologie en Nouvelle-Calédonie*.





Le feu et l'érosion

Depuis les temps anciens, les hommes connaissent les bienfaits et les dangers du feu. Les premiers êtres humains arrivés en Nouvelle-Calédonie, il y a environ trois mille ans, possédaient le feu. Soucieux de préserver leur espace, ils mirent en place des moyens de contrôle des feux permettant d'en éviter les conséquences désastreuses.

Aujourd'hui, le feu est un des derniers fléaux affectant le patrimoine naturel. En touchant la forêt, les sols et l'eau, il génère de considérables dégradations en cascade, depuis la montagne jusqu'au lagon. Et l'homme, dont la majorité des activités dépend de l'environnement, en subit les conséquences :

- Destruction de la flore originelle endémique laissant place à une végétation pauvre en espèces, puis aux espèces envahissantes (fougères, lantanas, sensibles...). Les animaux inféodés à ces milieux disparaissent avec eux ;
- les sols ne sont plus protégés ; ils deviennent sensibles à l'érosion pluviale ;
- le lit des rivières s'engrave et les inondations deviennent plus fréquentes ;
- le littoral et les baies s'ensavent par des apports de sédiments et lors des pluies cycloniques ;
- l'accès à la ressource en eau (alimentation et agriculture) devient problématique ;
- la faune piscicole des creeks disparaît ;
- les récifs coralliens souffrent et meurent. Les ressources halieutiques diminuent ;
- les attraits touristiques s'estompent ;
- le dégagement de CO2 participe au réchauffement de la planète.

Le marcheur peut devenir un acteur du drame. Il convient donc de respecter les consignes : le feu est interdit sur le parcours du GR® Nord, sauf pour des raisons impératives de sécurité.



Les espèces exotiques envahissantes

Définition : une espèce exotique envahissante est une espèce dont l'introduction et la propagation menacent économiquement et/ou écologiquement des écosystèmes, des habitats, d'autres espèces et la santé humaine (Institut de Recherche pour le Développement).

Ce sont des plantes ou des animaux qui, en général, ont été introduits par l'homme, de manière volontaire ou accidentelle.

Longtemps protégée par son isolement, la nature calédonienne devient aujourd'hui, avec les moyens de transport modernes accroissant les contacts avec l'extérieur, particulièrement vulnérable. L'environnement calédonien a un fort et unique taux d'endémisme. De fait, les espèces exotiques envahissantes représentent une menace aiguë.

Parmi les espèces végétales, on trouve :

- l'agave (*Furcraea foetida*) ;
- la trompette d'or (*Tecoma stans*) ;
- le lantana (*Lantana camara*) ;
- le miconia (*Miconia calvenscens*) ;
- la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*).

Parmi les espèces animales, on trouve :

- la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) ;
- le cerf (*Cervus timorensis russa*) ;
- le cochon sauvage (*Sus scrofa*) ;
- les rats (*Rattus exulans*, *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*) ;
- les tortues de Floride (*Trachemys scripta*).

Le Pôle Espèces Envahissantes du Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN) est chargé depuis janvier 2013 de coordonner, notamment avec les collectivités, les organismes de recherche et les associations, les actions de prévention et de lutte contre les espèces envahissantes. Une stratégie globale territoriale est en cours d'élaboration.

Sources : Patrick Barrière ; Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN).

Cochon sauvage (*Sus scrofa*) (photo J.F.C.)



Cerfs (*Rusa timorensis russa*) (photo P.B.)



Miconia (*Miconia calvenscens*) (photo DENV PS)



Lantana (*Lantana camara*) (photo D.G.)



Miconia (*Miconia calvenscens*) (photo DENV PS)

Lantana (*Lantana camara*) (photo D.G.)

Le café, une histoire de passions !

Le café (arabica) est introduit en Nouvelle-Calédonie en 1856 par les pères maristes. Les plants proviennent de l'île de La Réunion. Ils sont mis en terre à La Conception, près de Nouméa. Mais c'est l'ingénieur agronome Adolphe Boutan qui, en 1862, crée à Pont-des-Français une ferme modèle où il installe une pépinière. Deux ans plus tard, il distribue 60 000 pieds de caféiers aux colons qui s'installent dans l'intérieur et surtout dans la région de Canala. En 1877, les caféries (terme calédonien qui remplace « caféière ») occupent une cinquantaine d'hectares. Elles couvrent le marché local en profitant d'une conjoncture internationale favorable (cours élevé, productions brésilienne et colombienne en baisse).

À la fin du XIX^e siècle (1894), le gouverneur Feillet décide que le café sera « le nickel de l'agriculture ». Il prévoit d'y consacrer 47 000 ha pour une production de 90 000 t. Pour atteindre cet objectif, il relance la colonisation libre. Mais l'installation des 540 colons dans les basses vallées fertiles se heurte à des populations kanak jusqu'alors épargnées par les mesures de cantonnement. Toutes les tribus sont assignées à résidence dans des réserves, notamment sur la côte est. Leur surface passe de 320 000 ha à 120 000 ha (7 à 8 % de la surface de la Grande Terre).

Au-delà des problèmes fonciers, la caféiculture rencontre de nombreuses difficultés. Un personnel nombreux est nécessaire pour les récoltes d'arabica (avril à août) et de robusta (juin à octobre). Les planteurs, souvent inexpérimentés, réclament de la main-d'œuvre. Ils doivent faire appel à des Japonais (1892) et demandent davantage de surface, au détriment des réserves. Les sols sont médiocres. Le prix de revient à l'arrivée en France est élevé. Et, comble de malchance, les cours s'effondrent dès 1898. D'autres difficultés s'ajoutent à un contexte déprimé : sécheresses répétées entre 1901 et 1908, baisse de la consommation locale et attaques de la rouille (*Hemileia vastarix*) qui dévastent les plantations d'arabica et obligent à produire du robusta.

La plantation d'arabica en plaine à l'abri des acacias, des bois noirs et des mandariniers, sur les pentes de Canala, produit peu à cause d'une maturation lente et imparfaite. En revanche, la culture du café sous ombrage permet de cumuler plusieurs productions sur la même parcelle : au sol, choux kanak, citrouilles, chouchoutes, ensuite, bois noirs, manguiers et cocotiers pour l'ombrage sous lequel s'épanouissent caféiers, orangers, mandariniers, bananiers et taros.

Mais, en 1912, l'inspecteur Revel est obligé de constater l'échec du plan café ; seuls 6 000 ha ont été plantés entre 1894 et 1905. La moitié des familles ont quitté la colonie ou abandonné leur concession. Malgré ces difficultés, le café imprègne durablement le paysage rural calédonien.

Entre 1930 et 1945, l'administration coloniale tente une nouvelle politique de plantations en milieu mélanésien afin d'intégrer les tribus à l'économie moderne. En 1934, c'est 2 000 ha qui sont plantés et la production passe de 224 t à 541 t. Outre la production kanak, il existe une importante production « européenne » (2 000 t environ). C'est en 1939 que se situe le pic de production (2 350 t). Elle ne représente qu'un faible pourcentage de la production internationale, mais sa qualité est reconnue. Cet élan est brisé par la Seconde Guerre mondiale (difficultés d'exporter, accaparement de la main-d'œuvre par l'armée américaine et abrogation du Code de l'indigénat, apparition d'un parasite : le scolyte, boom du nickel). C'est donc un nouvel échec.

Une tentative a de nouveau lieu entre 1980 et 1988 (plan Dijoud). Le Territoire crée la Caisse café et vulgarise de nouvelles techniques de production. La période est favorable. Le café offre une activité et des revenus à de nombreux Kanak que la crise du nickel renvoie chez eux. Mais les « événements » de 1984-1988, la provincialisation, l'intégration des agents encadrant l'opération Café à l'ADRAF provinciale, les dégâts provoqués par la foudre électrique, la disparition des engrais et du traitement anti-scolytes, des objectifs irréalistes, etc., provoquent un nouvel échec.

Malgré cette histoire difficile, la province Nord, tirant les leçons du passé, projette de faire de la culture du café une activité familiale et rurale sur des exploitations peu mécanisées et de faible surface. Le café calédonien n'est pas compétitif, mais il a d'indéniables atouts dans le haut de gamme malgré une consommation locale faible.

Texte rédigé d'après la publication de la DDE.E Le café, une histoire de passions. Éditions Grain de Sable.



Hot spot de biodiversité

Les forêts calédonniennes sont un haut lieu de la biodiversité, autant par leur richesse et leur endémisme que par leur degré de menaces. Les forêts entre Caba (Tchamba) et Wanaa (Ouanache) échappent à l'exploitation

minière, mais elles sont impactées comme ailleurs par les incendies et les espèces exotiques envahissantes.

Heureusement, diverses initiatives autour de l'environnement ont vu ici le jour. Ainsi, afin de lutter contre la prolifération du pin des Caraïbes, des campagnes d'abattage ciblées ont débuté à Bopope, à l'ouest du tracé du GR® Nord ; des projets de replantation forestière existent aussi localement, comme le long des pistes d'exploitation de Caba (Tchamba), à Bopope ou dans la Ponandou ; pour lutter contre les cerfs et les cochons envahissants, responsables de dégâts dans les cultures vivrières et d'une mauvaise régénération forestière, une association de chasse, Tipwoto, s'est créée sur Tiwae, Poyes et Vieux-Touho.

Dans la plupart des tribus, des guides locaux font découvrir aux écotouristes les richesses naturelles et culturelles du secteur. Ils sont par ailleurs impliqués dans les inventaires faune ou flore menés régulièrement dans la zone. C'est ainsi qu'on a pu constater que les cagous étaient encore nombreux dans les forêts de la

vallée de la Caba (Tchamba) et de plus en plus dispersés à mesure qu'on progresse vers le nord ; des solutions pour limiter l'impact des chiens errants et de chasse sont par ailleurs à l'étude localement sur Touho.

Les conséquences des feux de brousse sont bien visibles sur de nombreuses portions du GR® Nord, comme, par exemple, en redescendant de Saint-Thomas vers Pombei ; une végétation rabougrie de niaoulis, quand il ne s'agit pas d'une croûte de latérite. Cependant, les feux répondent à une multitude d'usages, ils favorisent en particulier le déplacement et la chasse. Si les initiatives concrètes pour une gestion raisonnée des incendies semblent manquer encore, le sujet fait néanmoins l'objet de discussions intenses. Le randonneur attentif pourra observer de larges pans de forêts qui cicatrisent et se referment dans la vallée de l'Amoa ou au nord de Pwöbèi (Pombéi)

Les habitants et les conseils de clan sont appuyés dans leurs multiples démarches par différents partenaires publics, notamment la direction du Développement économique et de l'Environnement, les mairies, les milieux associatifs comme le Centre d'Initiation pour l'Environnement (CIE), la Société Calédonienne d'Ornithologie ou Amukeje. Un minimum pour des forêts qui auraient, elles aussi, leur place au patrimoine mondial de l'Unesco.

Texte Thomas Duval



Notou (photo J.F.C.)

Perruche verte (photo J.M.M.)



Le massif des Lèvres

Au nord de la transversale Koonhê (Koné) -Tiwaka, le GR® Nord traverse une des dernières grandes forêts humides de Nouvelle-Calédonie, le massif du Tonine, appelé aussi massif des Lèvres. Plus de 30 000 ha d'une jungle endémique, parsemés de creeks et de rivières se jetant dans la Tipindje ou la Tiwaka, parfois de falaises, ou de maquis et de forêts sur serpentines. L'*Amborella trichopoda*, doyenne mondiale des plantes à fleurs, y est particulièrement de grande taille. Les cagous, eux, trouvent ici leur refuge le plus au



67

Cagou (photo J.F.C.)

nord du pays ; quelques dizaines de couples au plus, restant très difficiles à localiser et à observer pour les randonneurs, sauf les plus matinaux !

En journée, le long du GR® Nord, outre la guildes classique des oiseaux forestiers, on peut observer plus facilement les perruches de la Chaîne (*Eunymphicus cornutus*), cousines des perruches d'Ouvéa et genre endémique du Caillou. Leur voix trompétante les trahit et rappelle celle du corbeau calédonien.

Au crépuscule, des petites chauves-souris *Miniopterus australis* entament leurs allées et venues le long du sentier sous la canopée quand quelques roussettes la survolent. Avec un peu de patience et une bonne lampe, il est possible d'observer un échantillon de la cinquantaine d'espèces endémiques de geckos nocturnes, sur un tronc, une feuille ou sur un rocher le long d'une rivière.

Cette forêt n'est pas uniquement un espace sauvage ; en partant de Pwöbèi (Pombéi), le long de la rivière, on distingue les vieux billons maintenant enfouis sous des faux tamanous, des pétroglyphes se cachant sur certains cailloux ; vers Tiwae et Paola (Poyes), pins colonnaires ou bambous matérialisent les anciennes zones d'installation humaine quand les zones taboues, elles, se dérobent au visiteur de passage. Alimentation en eau, gibier, produits de la pêche, cueillette ou ramassage du bois sont des usages d'aujourd'hui à peine différents d'hier.

Texte Thomas Duval

La monnaie kanak

Avant la colonisation, il existait en Nouvelle-Calédonie, selon les régions, différents types de monnaies permettant les échanges coutumiers. La « monnaie kanak » n'était pas une monnaie au sens occidental du terme. Elle ne se limitait pas à une valeur marchande. La société orale kanak pratiquait le troc à grande échelle entre clans. Bien évidemment, il convient de différencier les échanges cérémoniels ou transactionnels traditionnels (*gé, adi, jèna*) de ceux qui se sont développés, dès le XVI^e siècle, avec les navires commerciaux des premiers Occidentaux (santaliers, baleiniers) qui longeaient les côtes de la Grande Terre : échanges de matériels et matériaux en tout genre (clous, métaux...) contre, notamment, des denrées alimentaires (fruits, tubercules...). L'arrivée des premiers missionnaires, catholiques et protestants, et de l'administration coloniale

Monnaie kanak (photo S.D.)



a fait disparaître une partie des usages coutumiers et des traditions de la société kanak.

Toutefois certaines pratiques ont résisté et sont encore bien présentes, malgré quelques adaptations, lors des cérémonies d'échanges. Mais aujourd'hui, si l'argent occidental n'a pas occulté la valeur et le caractère sacré de certaines monnaies kanak (monnaie de coquillages et igname), les billets de banque côtoient régulièrement les objets traditionnels lors de ces cérémonies. L'économie de marché et l'argent ont été progressivement intégrés dans la société kanak, provoquant la transformation de pratiques ancestrales. Ils ont introduit la notion d'individualité, au détriment de l'intérêt collectif (famille, clan, tribu), pour l'acquisition de biens matériels. Petit à petit, le rapport que l'homme kanak entretenait avec sa terre s'est ainsi transformé.

Texte établi d'après l'article « La société kanak est-elle soluble dans l'argent ? », d'Alban Bensa et Jean Freyss, dans la revue Terrain (revue d'ethnologie de l'Europe).



Catégories d'itinéraires



Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.



Itinéraires de Grande Randonnée de pays qui parcourent, en boucle et en plusieurs jours, une région homogène. Balisés par deux rectangles superposés de couleur jaune et rouge.



Itinéraires de promenade et de randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

Type de balisage	1 GR [®]	2 GR [®] PAYS	3 PR [®]
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			

Conception et rédaction : Jean-Francis et Delphine Clair – Éditions *Thupaca ExploreNC*
– Nouméa.

Préresse : Éditions *Thupaca ExploreNC*

Impression : Artypo

Crédits photos : Stéphane Ducandas (S. D.) ; Dominique Garnier (D. G.) ;
Patrick Barrière (P. B.) ; Jean-Marc Mériot (J.-M. M.) ; Jean-Francis Clair (J.-F. C.)

Illustrations : Violette Cianci

Photo de couverture : Jean-Francis Clair

Cartes :

- **DITTT** (Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports Terrestres de la Nouvelle-Calédonie – Gouvernement de Nouvelle-Calédonie)
- Éditions *Thupaca ExploreNC*

ISBN : 978-2-9520800-9-5 9782952080095 – **Dépôt légal :** Décembre 2020

Copyright :

- Éditions *Thupaca ExploreNC* : janvier 2021
- **GR*** ainsi que les marques de couleur blanche et rouge sont des marques déposées. Nul ne peut les utiliser sans autorisation de la FFRandonnée®.

Remerciements

- À Van Duong Dang, chef du service des milieux et ressources terrestres à la DDE-E province Nord.
- À Bernard Chatelain, ancien chef de la cellule écotourisme à la DDE-E province Nord.
- À Damien Dillinger, actuel chef de la cellule écotourisme à la DDE-E Province Nord.
- À Nellye Kamouda, ancienne responsable communication à Tourisme Province Nord.
- À Judikael Selefen, directeur de Tourisme Province Nord.
- À Valérie Kasanwardi, animatrice du tourisme et du développement local à Touho.
- À Claudine Bousquet, correctrice opiniâtre.
- À Thomas Duval pour sa contribution.
- À Patrick Barrière pour sa contribution.
- À tous les acteurs de la communauté du GR®Nord.
- À notre famille.



Les quatre premières étapes du GR[®] Nord ont été inaugurées en septembre 2013. C'est un bon moyen de découvrir à pied et en profondeur des endroits isolés et peu connus de la province Nord. Le parcours s'étale de la paisible vallée de la Ponérihouen jusqu'à l'étroite plaine alluviale de la Tewadé (Tiouandé), au sud de Hienghène. Il passe par les vallées de la Câba (Tchamba), de l'Amoa, de la Tiwaka, de Tiwae, de Paola (Poyes). Il pénètre dans des espaces longtemps inviolés et énigmatiques, s'engouffre dans le labyrinthe des forêts primaires, suit le fil de crêtes aériennes parmi les niaoulis clairsemés qui dominent les vallées environnantes. Il traverse des rivières parfois tumultueuses comme la Tiwaka ou côtoie des zones d'une grande richesse ornithologique comme l'Important Bird Area (IBA) de la haute Câba (Tchamba). La balade peut être fraîche et agréable ou parfois éprouvante et physique. Mais le sentier traverse plusieurs tribus accueillantes et, le soir, autour du feu de bois, après un repas traditionnel, lorsque la pénombre remplace la lumière du jour, les douleurs de l'effort s'estompent...

Ce guide fournit toutes les clés pour organiser l'expédition : description des étapes, hébergements, conseils, cartes, points GPS...

Le GR[®] Nord est homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée

Éditions *Thupaca ExploreNC*